

LE PETIT FAVEROLLAIS



SOMMAIRE

Édito	3
La Mairie à votre service	4
État Civil	5
Les associations	6
AMAP de la plage.....	6
Les Fêt'arts	7
Le Club « Loisirs d'Automne »	9
La cantine scolaire	10
L'APE	11
123 bouge.....	14
Cyclo Faverolles-Montrichard	15
Société communale de Chasse	17
Association Scientifique et Technique.....	18
Saint Vincent.....	19
Comité des Fêtes	20
Bibliothèque	21
Flairs & Crocs	22
Club Animation	25
Sorties scolaires	26
OPAH	28
Concours d'éloquence	29
Fête des voisins.....	31
Centenaire Joachim DANET	44
Le far breton de Joachim DANET	47
Centenaire Marguerite VONNET	48
Le sandre au beurre blanc de Marguerite VONNET	50
Devoir de mémoire	51
MIZARA	53
Doumdoum'Ba	54
Quand phosphore rencontre nitrate.....	55
Le SIAEP	56
Le SMIEEOM	58
Le SIAAM	60
Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	62
Communauté de communes Val de Cher Controis	64

Membres de la Commission du Bulletin

Jean-Yves MARTINEAU
Lionel MORIN
Olivier RACAULT
Valérie LAUMONIER
Elisabeth AUGÉ
Yvette MERCIER



Dossier spécial : l'école

Page 33

Directeur de la publication Olivier RACAULT | Responsable de la Publication Yvette MERCIER
Rédaction du Bulletin La Commission Communale

Conception et réalisation | ISF Communication - 2, rue des Onze Arpents à 41000 BLOIS - 02 54 56 43 43 -
contact@isf-imprimerie.fr - www.isf-communication.fr



Édito



Le Maire,
Olivier Racault

Chères Faverolesaises, Chers Faverolesais,

Un grand merci à tous d'avoir été présents en nombre lors de l'hommage républicain rendu à Bernard Girault. Durant cette cérémonie à l'image de Bernard, nous avons pu nommer l'école de Faveroles « École Bernard Girault ». Ainsi, nous espérons que les anciens et futurs élèves de notre école auront une pensée pour Bernard, qui a donné beaucoup afin de rendre ce lieu propice à l'éducation.

L'année 2022 s'achève avec des turbulences à l'échelle mondiale qui perturbent le budget des foyers français. L'accroissement du coût des énergies n'épargne pas notre collectivité qui subit de plein fouet les augmentations. Cette situation exceptionnelle

nous oblige à mettre en place un plan de restriction de nos dépenses d'électricité. Dès le mois de juillet, nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage public de notre commune durant les mois de Juin, Juillet et Août. Parallèlement, nous travaillons sur des aménagements des plages horaires des éclairages et sur des mesures d'économies dans les locaux communaux.

Mi-octobre, nous avons pu renouer avec le traditionnel repas des aîné(e)s, suspendu depuis deux années. C'est avec beaucoup de joie et de bonne humeur que nous avons pu partager cet après-midi de convivialité.

Côté travaux, le chemin piétonnier qui relie Faveroles au Bout du Pont s'achève. Au vu de sa fréquentation, il semble donner pleine et entière satisfaction à nos concitoyens. Nous venons d'achever l'éclairage public de la rue du Côteau, qui était attendu pour permettre à nos adolescents de disposer d'un éclairage pour rejoindre le bus du collège.

La fibre, elle arrive à grand pas. Plus de 70% de notre commune est déjà éligible au haut débit. Pour mémoire, vous avez la possibilité de contrôler votre éligibilité sur le site www.valdeloirefibre.fr en rentrant votre adresse. Toutefois, les branchements ne sont pas toujours très simples, il faut être patient et retenir que les travaux de branchement sont gratuits pour l'utilisateur.

Beaucoup de Faverolesais(es) nous ont interpellés sur l'entretien des trottoirs et du cimetière où l'herbe tente de prendre le dessus. Il faut changer nos habitudes, nous n'avons plus le droit de déverser des litres et des litres de désherbant. Nous devons tous prendre conscience de ces nouveaux enjeux et accepter de passer quelques heures durant l'année à traquer les mauvaises herbes devant notre porte, sur notre trottoir ou au cimetière. Ces actions se nomment le civisme collectif qui, croyez-moi, a une grande vertu, celle de faciliter le dialogue avec les voisins et lutter contre l'individualisme.

Sur ce point, je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations communales que je remercie. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Mes remerciements, ma reconnaissance vont aux agents de la commune, aux membres du conseil municipal et aux bénévoles qui ont œuvré pour vous servir durant l'année.

Restant à votre écoute,
Meilleurs vœux, bonheur et santé pour cette nouvelle année 2023 !

La Mairie à votre service

Toutes les actus

WWW.FAVEROLLESSURCHER.FR



À NOTER !



LOCATIONS



HORAIRES



CONTACTS

Tarifs Divers

Concessions Cimetière

Fixés à compter du 1^{er} janvier 2023, les nouveaux tarifs des concessions dans le cimetière communal ci-dessous :

- Concession trentenaire : 170 €
- Concession cinquantenaire : 210 €

Ces tarifs sont applicables à toutes les concessions établies depuis le 1^{er} janvier 2023, ainsi qu'à toutes les concessions dont le renouvellement sera demandé à partir du 1^{er} janvier 2023.

Concession Columbarium

1 200 € la case pour 30 ans destinée à recevoir de 1 à 2 urnes cinéraires.

Locations Maison du Temps Libre

Tarifs fixés à compter du 1^{er} janvier 2023.

	Commune	Hors Commune
Location grande salle		
Particuliers	270 €	380 €
Associations	GRATUIT	160 €
Location grande salle week-end		
Particuliers	320 €	470 €
Location petite salle		
Particuliers Journée ou week-end	60 €	110 €
Associations	GRATUIT	80 €
Location cuisine (sans vaisselle)		
	70 €	100 €
Vin d'honneur		
Grande salle	70 €	130 €
Petite salle 30 participants max.	50 €	80 €

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 17 h 30 sans interruption

et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Fermé le mercredi

Tél. : 02 54 32 04 01

Email : faverolles41@gmail.com

Secrétaire de mairie : Charlène CHESNEAU

Adjoint administratif : Valérie GABILLET



Etat Civil 2022

Naissances

Noam, Mario, Jean-Pierre SILVA	20 décembre 2021
Inaya, Marie-Colombe, Marie-Emilie DOS SANTOS PENIDA	9 février
Kenzo , Alain, Joseph, Michel DEBOURG	5 avril
Alba, Jade RANDEYNES	6 avril
Milo, Pascal, André PERRIGAULT	6 mai
Adèle, Alice, Odette PIVRON	11 mai
Eywen, Hylann, Tymaël FONTAINE	11 juin
Pablo, Robin PRIEUR	9 juillet
Maxime MASCRET	12 juillet
Keyden GREVET	27 août
Émi, Nathalie, Aude FERREY DELMAU	27 octobre



Mariages

Kévin FONTOURA PARDELINHA et Lou, Pascale, Sandrine CALLARD-MELLERIN	11 juin
Anthony, Grégory ARCHAMBAULT et Hélène, Adeline, Marguerite BOUVIER	13 août
Guy-Marie, Jean-Gabriel, Michel BOISSON et Pascale, Nathalie, Christine HERVY	17 septembre
Terence, Daniel, Serge BOUTON et Emilie, Catherine, Juliette, Paulette MESSAGER-GOUNY	8 octobre

Décès

Patrice, Jacky, André, Achille GENDRAUD	11 janvier
Janine TROUCHARD	26 janvier
Camille, Emile, Raymond BERGEAULT	28 janvier
Gilbert, Lucien PASQUIER	3 mars
Camille, Robert BENARD	7 mars
Claude, Lionel BONIGAL	1 ^{er} avril
Christianne, Paulette, Lucienne FOLLIN veuve HEUZÉ	29 avril
Yvette, Paulette COUTURE veuve BESNARD	23 octobre
Claude, Marcel MARSAULT	31 octobre
Martine , Françoise , Marguerite VON MULLEN	21 novembre



Les présidents

des associations

Cyclo Tourisme Faverolles-Montrichard

M. Philippe MORIN // 02 54 32 71 33

Cantine scolaire

M. Jean-Claude COUTANT // 02 54 32 84 71

Comité des Fêtes

M^{me} Anita LENOIR // 06 80 15 01 22

Loisirs d'Automne et Philatélie

M^{me} Bernadette BÉNARD // 02 54 32 12 08

Société de chasse

M. Arnaud COLAS // 02 54 32 74 14

Amicale Saint-Vincent

M. Jean-Michel VRILLON // 06 45 27 83 03

Club Animation Faverolles

M. Daniel DELMAIRE // 02 54 32 23 61

Mizara

M. Claude SIMIER // 06 70 80 22 43

Fêt'Arts

M^{me} Allison ORILLARD
02 18 09 13 71 // 06 46 74 57 92

École en Fête

M^{me} Vanessa JUTTIN // 06 70 24 38 19

Flair et Crocs

M. Philippe FOUGÈRES
02 54 32 87 19 // 06 65 70 16 86

Association Scientifique et Technique

M. Daniel DELMAIRE // 02 54 32 23 61

1 2 3 Bouges

M^{me} Florence CLAVEAU // 06 22 47 57 94

Association Cancervices

M^{me} Nicole FROMET
02 54 32 17 28 // 07 71 02 69 17

Doudoum'ba Origines

M^{me} Stéphanie PICAULT // 06 08 28 69 64

Les associations

AMAP de la plage

Vous avez envie de manger des produits de qualité, de retrouver le plaisir de cuisiner, tout en soutenant et en rencontrant des producteurs locaux ? Et bien l'AMAP de la plage va vous y aider !

Créée au printemps 2015, notre AMAP soutient 17 producteurs locaux, permettant ainsi de proposer à nos adhérents une palette de produits variés : légumes, fruits, pains, oeufs, miels, fromages de chèvre et de brebis, lait de vache, pâtes, farines, huiles, lentilles, condiments, produits lacto-fermentés, chocolats, bières, viandes (porcs, volailles, agneaux de lait, veaux et boeufs), champignons, tisanes, thés, biscuits... De quoi vous régaler au quotidien en participant activement au soutien des circuits courts et au respect de la juste rémunération des producteurs ! Les commandes sont à passer à chaque début de trimestre.

CONTACT

Bailly Olivier
06 45 06 56 11
contact@amap-de-la-plage.fr
www.amap-de-la-plage.fr

 www.facebook.com/amapdelaplage

LIEU DE DISTRIBUTION

Salle des fêtes de Faverolles
12 rue de la mairie
le mardi de 18 h à 19 h 30



« Les Fêt'arts »

Nous allons vous faire connaître le bilan humain de l'année précédente ainsi que les prévisions.

Pour l'année 2022-2023

Composition du Bureau

Présidente : Alison ORILLARD

06 46 74 57 92

Vice-Présidente : Monique CANDELA

06 25 50 10 66

Trésorière et Chorégraphe : Soraya LAZAAR

06 82 26 72 92

Secrétaire : Patricia MARTEAU

association.fetarts41@gmail.com

Nos Intervenants

Notre chorégraphe : Soraya

Nos groupes : FEERIES TOPIA - DIAMOND GIRLS - PRETTY GIRLS - THE LADIES

Les cours de Danse ont lieu :

Vendredi

19h30 - 20h30 : FEERIES TOPIA

20h30 - 21h30 : DIAMOND GIRLS

Lundi

19h30 - 20h30 : THE LADIES

PRETTY GIRLS

Un grand merci à Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers pour leur disponibilité, le prêt des salles et leur confiance.

Ainsi, les répétitions se déroulent dans la sécurité maximum.

À Charlène et Valérie les secrétaires de Mairie pour leur gentillesse.

Programme 2020 - 2021

En cette année très particulière nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et qui sont parmi nous tous les ans.

En septembre 2021 nous avons repris mais face à la crise passée, nous n'avions pas assez de danseuses pour effectuer un spectacle car nous n'avons repris que nos anciennes danseuses et avec PASS SANITAIRE uniquement.

Nous nous sommes quand même retrouvées en fin d'année avec un apéritif dînatoire afin de remercier les danseuses, les parents et de partager un moment convivial.

Programme 2022 - 2023

Cette année nous reprenons avec 4 groupes. Il faut reprendre doucement mais sûrement et encore plus motivées que jamais. Des anciennes danseuses sont parties pour les études et d'autres vers d'autres horizons.

Il y aura certainement un spectacle en Mai ou Juin 2023, un seul sur les deux exceptionnellement cette année compte tenu du nombre de danseuses.

Mais ce sera avant tout pour reprendre du plaisir, cette adrénaline et cette magie qui nous manquent.

Merci à tous, prenez soin de vous et de vos proches.



A GRANDS PAS

Accessoires de Mode **Chaussures**
femmes - hommes - enfants

Ouvert du mardi au samedi :
9h30 - 12h30 / 15h - 19h
Dimanche :
10h - 12h

Centre commercial
Montparnasse
41400 Faverolles-sur-Cher
Tél: 02.54.71.37.48

RCS Blois 533 650 545 000 15

06.72.66.13.81

Sophrologue
Carine Landry

Carine.landry@neuf.fr

ligérienne granulats

Sables - Graviers - Matériaux de décoration

Particuliers - Entreprises

Livraisons toutes quantités - Vrac et Big Bags

Retrouvez-nous à Faverolles-sur-Cher, D 976
Tél : 02.47.32.26.03 - Fax : 02.47.44.67.98
www.ligerienne-granulats.com

RÉMI BACHELIER

Entretien de parcs
et jardins
Vente de bois de
chauffage

07 68 25 24 69
41400 Faverolles-sur-Cher
entreprise.remi.bachelier@gmail.com

plaquiste / aménagement intérieur
menuiserie BOIS / PVC / ALU

aménagement comble carrelage réalisation salle de bain
isolation faïence parquet menuiserie en neuf ou rénovation

SARL LEGOUT

mail / legoutsarl41@gmail.com 07 87 02 48 82
site / www.sarl-legalout.fr
f SARL Legout 41400 FAVEROLLES SUR CHER

CONCEPTION
CRÉATION
ENTRETIEN

Redonnez des couleurs à vos extérieurs

TESSIER PAYSAGE
Parcs et Jardins

02-54-32-53-87
41400 FAVEROLLES/CHER
37600 LOCHES
Web: tessierpaysage.com
tessierpaysage@gmail.com

Maçonnerie paysagère
Abatage
Élagage
Clôture
Nettoyage écologique
des supports
Toile d'ombrage

services à la personne

Pressing Montparnasse 02 54 32 50 15

Mardi au Vendredi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h
Samedi : 8h30 - 15h en continu

Nettoyage - Service Qualité - Blanchisserie - Cuir Tapis Retouches

3, Rond-Point de Montparnasse - 41400 FAVEROLLES SUR CHER

PISCINE EG-41
Les Spas

365 rue du général de gaulle - 41400 St georges sur cher
02 54 32 56 95 - www.piscineeg41.fr - piscineeg41@orange.fr

D'Stock 41
Spécialiste de l'outillage

SERVANTE D'ATELIER - CRICS - CLEFS A CHOCS - MALETTES D'OUTILS
TRONÇONNEUSE - MOTOPOMPE - VOITURES ÉLECTRIQUES ENFANTS...

L'outillage de qualité toute l'année à prix cassé!

07 83 60 23 24
11, route de la larderie 41400 Faverolles-sur-Cher

Assistance informatique à domicile

Dépannage - Formation - Installation
Maintenance - Réparation

Ordinateur, Téléphone, Internet, Box, Télévision, Imprimante, Tablette

Benoit DJERBIR
41400 Saint Julien de Chédon
Siren et Agrément 840459168
02-54-32-62-05 / 06-52-87-75-69

services à la personne

YVES VIGNEAU

POSE
CARRELAGE
FAIENCE
MOSAÏQUE
PIERRE
TERRE CUITE

29, route de la Clémencerie
41400 Faverolles-sur-Cher
02 54 32 96 12 - 06 12 07 57 17
carrelagefaience@orange.fr
www.yvesvigneau.fr

KARINE ESTHÉTIQUE
Tous vos soins à Domicile
GUION KARINE

06 99 87 22 98

Le Club « Loisirs d'Automne »

Activités du club

Tous les jeudis de 14h00 à 17h30 à la Salle du temps libre.

Vous sont offerts tous les jeux de cartes : belote, tarot et autres jeux.

Tricot, broderie, vannerie, etc., et goûter à 16 h.

L'équipe

Présidente : M^{me} BENARD Bernadette

Vice-présidente : M^{me} LENOIR Anita

Trésorière : M^{me} MARIE Denise

Adjointe : M^{me} SELLEZ Corinne

Secrétaire : M. BENARD Jacky

Adjoint : M. DEROUET Michel



Repas du 31 mars 2022

BILAN DE NOS ACTIVITÉS 2022

PHILATELIE

Réunion le 1^{er} samedi de chaque mois à Chavigny pour informations, échanges et vente de timbres par circulation.

Le 7 mars 2022

Sortie à CHECY (45) avec Simplon « Les Celtes de tous pays »

Le 31 mars 2022

Repas du Club toujours très apprécié avec une très bonne ambiance

Merci à nos petites mains et généreux donateurs pour les ouvrages faits pour notre superbe tombola

Le 12 novembre 2022

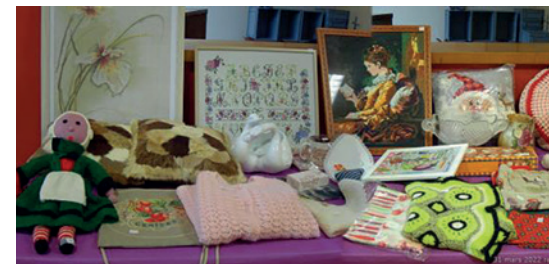
Journée rencontre avec Simplon « Revue cabaret »

PRÉVISIONS POUR 2023 :

- Assemblée générale
jeudi 26 janvier 2023 à 17h30
- Repas du Club
jeudi 16 mars 2023

Grands remerciements à la Municipalité de FAVEROLLES SUR CHER pour la mise à disposition de la Salle du temps libre pour nos activités. Au regard de ce bref résumé de nos activités, si vous êtes intéressé(e)s, venez nous rejoindre, ne restez plus seul(e). Vous serez bien accueilli(e) et aidez-nous à faire vivre notre Club. Merci d'avance.

La Présidente, M^{me} BENARD



Nouvelle recrue

Alicia FERREIRA, âgée de 27 ans, a rejoint l'équipe municipale depuis le 21 mars 2022 suite au départ à la retraite de Marie-Claude.

Après une intégration de 15 jours en compagnie de Marie-Claude, elle exerce désormais le poste d'adjointe technique diplômée de la petite enfance, auprès de la classe des grandes sections et effectue également la surveillance à la cantine et à la garderie.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.



Cantine Scolaire

Le 4 octobre 2022, Jean-Claude COUTANT Président de l'association a procédé à l'assemblée générale.

Il a présenté le bilan de l'année scolaire 2021/2022 et précisé la moyenne de fréquentation des enfants qui s'établit à 80 par jour sur 140 jours d'école. Il a évoqué les difficultés rencontrées pour aller au domicile de certaines familles afin de récupérer les sommes dues.

BUREAU

Suite aux diverses hausses, le prix des repas restant à la charge des familles est désormais de **3,50 € au lieu de 3,35 €**.

Un appel à la mairie doit permettre de boucler le budget déficitaire.

POINT PARTICULIER

Afin de solutionner les problèmes de comportement, les équipes d'encadrement de la cantine ont institué un permis à points qui semble donner satisfaction. Les enfants se sentent responsables.

DÉPART À LA RETRAITE

Chantal MOREAU va faire valoir son droit à la retraite en avril 2023.

Il y a donc un poste à pourvoir à partir de cette date.

N'hésitez pas à vous faire connaître si cela vous passionne.



L'APE école en fête

BUREAU

Présidente : Vanessa JUTTIN
Vice-Présidente : Aurélie CHASSAING
Secrétaire : Wendy FERNANDES
Trésorière : Audrey GRIMAUD
Secrétaire adjointe : Morgane RODRIGUES
Trésorière adjointe : Lou FONTOURA

MEMBRES ACTIFS

Julie Chanclud, Cyril Duplan, Camille Chassaing, Pauline Poisson, Thomas Chassaing, Nicolas Juttin, Kévin Grimaud, Pauline Roulet, Samuel Afonso Pimentel, Kévin Fontoura, Emilie Messenger-Gouny, Jean-Charles Alix, Aurore Boisgard, Francis Boisgard.



C'EST QUOI ?

C'est une association à but non lucratif ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Faverolles sur Cher.

C'EST QUI ?

L'association des parents d'élèves, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés et volontaires pour partager leurs idées et compétences pour le bien des enfants et de l'école. Ils offrent de leur temps pour mettre en place des actions où chacun peut se sentir utile.

QUEL EST SON BUT ?

Le but de l'APE est de collecter des fonds lors des différentes manifestations tout au long de l'année et d'unir les familles autour de ces événements. Au-delà de la convivialité et de la bonne humeur partagées, ces manifestations permettent de récolter des fonds. Les bénéfices permettent d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoins de l'école profitant ainsi à tous les enfants.

COMMENT ?

Elle organise des événements festifs (défilé d'halloween, soirée à thème, carnaval, kermesse etc.), qui permettent à la fois de récolter des fonds mais aussi de partager des moments au sein de l'école et du village. Notre objectif premier, au-delà de récolter des fonds, est surtout de permettre à nos enfants d'avoir en tête des beaux souvenirs d'enfance partagés avec les copains et copines. Elle réalise aussi des actions de vente à distance (brioches, saint nectaire, chocolats etc.)

QUOI DE BEAU POUR 2022 / 2023 ?

- Vente de brioche (septembre / octobre 2022)
- Défilé et chasse aux bonbons pour halloween (1^{er} novembre 2022)
- Bourses aux jouets et puériculture (4 décembre 2022)
- Tombola de Noël (novembre / décembre 2022)
- Vente de Saint Nectaire (courant janvier / février 2023)
- Carnaval avec boom (12 mars 2023)
- Bourse de printemps (7 mai 2023)
- Vente de saucisson, fromages de chèvre, miel (courant printemps 2023)
- Fête de l'école (1^{er} juillet 2023)

Comment participer ?

- En devenant membre de l'APE, venez rejoindre l'équipe et participez à l'organisation des différentes actions menées tout au long de l'année. Chaque membre participe selon son temps disponible.
- En devenant bénévole, vous donnez un petit peu de votre temps lors des manifestations. Toute aide est la bienvenue même si ce n'est qu'une heure de temps en temps lors d'une manifestation.
- En participant aux différentes actions comme en venant passer un moment convivial lors d'une manifestation ou en commandant de bons produits lors d'une vente.



Quelques points pour conclure.

- Nous allons reverser la somme de 3 000 € à l'école Bernard Girault afin d'aider à financer le projet de classe de neige.
- Vanessa Juttin, actuellement présidente de l'association des parents d'élèves, souhaite trouver pour la saison 2024 / 2025 au plus tard son successeur. En effet, Vanessa n'aura plus d'enfant au sein de l'école Bernard Girault. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre de l'équipe pour avoir de plus amples informations, nous serons présents pour vous accompagner.



Petit rappel : Toutes les actions sont menées pour nos enfants. L'association est ouverte à tout le monde. Sans vous, l'association n'a plus lieu d'être. Soutenons-nous tous et venez partager cette belle aventure avec nous.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les parents d'élèves qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation des différents événements et leur participation.

Un grand merci à Monsieur le Maire, au Conseil Municipal, aux employés communaux, au corps enseignant, au personnel de la cantine, au Comité des Fêtes et à toutes les Associations de la commune qui nous aident toute l'année.

Nous remercions chaque personne participant de loin ou de près, mais aussi pour les contributions, lots etc.

Prenez soin de vous.

L'équipe de l'APE « école en fête »





1, 2, 3 Bouge



Notre association vous présente tous ses vœux pour 2023.

Comme chaque année nous avons pu profiter de belles sorties avec les enfants que nous accueillons (Beauval, le Sentier pieds nus, le Centre de Secours, le Safari Train,...) et remercions de nouveau la municipalité de Faverolles sur Cher pour le prêt de la salle des fêtes. En effet, cette salle nous permet d'offrir aux enfants de multiples activités.

Merci également aux membres de la bibliothèque de nous faire vivre de bons moments avec des matinées lecture.

Nouvelle expérience pour "1, 2, 3 Bouge" avec sa participation au marché de Noël.

Belle année à tous.

Claveau Florence, présidente et toutes ses adhérentes.



Cyclo Faverolles- Montrichard

ORGANISATION DU CLUB

L'effectif du club se compose de 48 licenciés dont 12 féminines. Nous pratiquons essentiellement du cyclotourisme dans deux groupes de niveaux, le dimanche matin avec un départ devant la mairie de Montrichard et le mercredi après-midi avec un départ au carrefour Montparnasse de Faverolles .



contact

Philippe MORIN

06 44 08 85 47 // 02 54 32 71 33
brigphil.morin1@orange.fr



BILAN 2022

L'année cyclo a débuté le dimanche 6 mars par un circuit de 38 km et un de 60 km et s'est poursuivie par les principales manifestations suivantes :

- **le 27 mars** : sortie à Monthou sur Cher au profit de la ligue contre le cancer du sein
- **le 14 avril** : sécurisation du Tour du Loir et Cher sur la commune
- **le 15 mai** : challenge du centre à Saint-Avertin
- **les 3, 4, 5 juin** : week-end à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- **le 26 juin** : challenge du centre à Saint-Aignan
- **le 3 juillet** : pique-nique du club
- **le 10 juillet** : challenge du centre à Levroux
- **du 31 juillet au 7 août** : semaine fédérale à Loudéac (22)
- **le 17 septembre** : rando sur la journée avec pique nique dans le parc de Chambord
- **le 9 octobre** : rando de la Bernache à Contres

L'année cyclo s'est terminée le dimanche 30 octobre.

OBJECTIFS 2023

Randonnée dans le parc de la Brenne, participation au challenge du centre, randonnée dans les Côtes Sarthoises, semaine fédérale à Pont à Mousson (54),

Remerciements à la commune pour le prêt de la salle et au comité des fêtes pour le matériel.

Tous les membres du Cyclo Faverolles-Montrichard vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

JARDINAGE
PASCAL LEMAIRE

Expert en
Matériel
de Jardin

Motoculture - 2 roues
Voitures sans permis
Location de matériel

10 chemin du Port - RD 976
41400 St Georges / Cher

Tél. : 02 54 32 32 96
garage-lemaire@wanadoo.fr

RCS Blois A 3811 263 980 - APR 4752 A

DOMAINE DE LA HAUTE CLÉMENCERIE

VINS DE TOURAINE

EARL Patrick MAHOUEAU
41400 FAVEROLLES-SUR-CHER

Tél/Fax : 02 54 32 49 38 - Port. 06 79 28 02 74



Blanc - Rosé
Rouge

A consommer avec modération

Méthode
Traditionnelle

La Fabrique
PIZZERIA ARTISANALE

À EMPORTER
LIVRAISONS
(zones : nous consulter)

FAVEROLLES-SUR-CHER
3 Rond Point MONTPARNASSE
CENTRE COMMERCIAL DE CARREFOUR MARKET

02 54 93 07 95

Ets LOISEAU

VENTE RÉPARATION MACHINE AGRICOLE ET AUTOMOBILE
MAGASIN LIBRE SERVICE
MOTOCULTURE

Vente et réparation
motoculture

Agent PRO ISEKI

MAKITA



DOLMAR



LIDER



ISEKI



BAHCO



Jérôme LOISEAU
06 82 10 01 24



37 BEAUMONT Village

02 47 92 60 41 • contact@garageloiseau.fr • www.loiseau-agri.com

TABAC - LOTO - PRESSE - PMU - BAR
Centre Commercial Montparnasse
Librairie - Papeterie - Carterie - Bijoux - Montres - Cave à cigares
Du mardi au samedi 7h30/19h • Le dimanche 9h/12h
Centre commercial Carrefour Faverolles sur Cher 02 54 32 51 19



Réseaux Techniques Canalisations

R.T.C.

ADDITION D'EAU
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET AUTONOME
RESEAUX DIVERS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - TERRASSEMENT

245 Rue des Aubépines - 41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

Tél. 02 54 75 41 69

E-mail : rtc.saint-aignan@orange.fr



Agent Montrichard
GARAGE
EMMANUEL FAICHAUD



VENTES
RÉPARATIONS
MÉCANIQUE
TOLERIE
TOUTES MARQUES



39, rte de St-Aignan - 41400 Faverolles/Cher
garage.faichaud@orange.fr • 02 54 32 19 14

Société Communale de Chasse

La Société de chasse de notre commune a passé un début de saison stable. Nos adhérents qui la composent ont un bon comportement dans l'exercice de leur passion, la chasse. En conséquence, très peu de problèmes à gérer et c'est tant mieux. Nous y veillons particulièrement, ainsi qu'aux relations avec d'autres activités de plein air qui se déroulent sur le territoire communal.

Nous voulions vous dire que tous les membres de la société communale ont suivi un stage de sécurité, que la société interdit le tir à la carabine que nous jugeons trop dangereux. Concernant les distances des habitations, nous avons fait une demande directement auprès de la fédération du Loir et Cher, il n'existe aucune réglementation sur la distance par rapport aux habitations, nous devons être postés sur la parcelle pour laquelle nous avons l'autorisation, pas sur la voie publique. En revanche le tir en direction, à travers et au dessus des habitations est strictement interdit quel que soit le mode de chasse. Pour une bonne relation, nous essayons de nous éloigner au mieux des habitations.

Pour la chasse elle même, c'est constant, pas plus de petit gibier que l'année dernière, toujours un lièvre par chasseur pour la saison. Nous organisons des battues aux nuisibles et nous constatons d'ailleurs que cette population est stable. Nous avons eu un début de saison compliqué dû à un cas de grippe aviaire dans un élevage du département limitrophe, ce qui a eu pour conséquence une interdiction de chasse de certaines espèces. Beaucoup de chats loin des habitations se retrouvent à l'état sauvage et deviennent de gros prédateurs lors de la reproduction. Nous observons un manque de civisme de la part de certaines personnes qui déchargent des ordures, des végétaux, Respectons la nature.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans notre société pour son bon fonctionnement et sa très bonne entente conviviale.

Respectons-nous les uns les autres.

BUREAU

Président M. COLAS Arnaud
Vice Président M. RIGOLET Rodolphe
Trésorier M. LAUMONIER Philippe
Secrétaire M. LECOUR Ludovic

Membres

M. LUCAS Rémi
M. CLAVIER Jacky
M. QUINCA Y Jean-Marc



À NOTER !

Samedi 4 mars 2023

SOIRÉE DANSANTE

avec un repas « chasseur »

- Pour les personnes ne mangeant pas de gibier, un plat différent sera proposé
- Environ 20 € par personne (sans les vins) sous réserve d'autorisation
- Pensez à réserver avant le 15 février 2023
- **02 54 32 74 14**



Association Scientifique et Technique

NOS SUJETS D'ETUDE

Nos rencontres du samedi matin, alliant réflexions scientifiques, électroniques, réparations de matériel et café chouquettes, nous ont encore gratifiés de très bons moments passés ensemble.

La reprise de nos activités en 2022 est comme pour tous les autres clubs de France. L'intérêt des plus jeunes et ados pour la réflexion et le travail manuel est un peu latent, toutefois, notre détermination est intacte et quelques idées nouvelles feront mouche.

Nous allons travailler sur la maîtrise de l'énergie en construisant des modules électroniques de contrôle et remettre au goût du jour nos travaux antérieurs sur l'énergie solaire.

Pour nous initier ludiquement mais sérieusement à la fabrication domotique au Bluetooth, DAB+FM ou construire un système de communication internet ou autres, nous essaierons au maximum d'utiliser des matériaux de récupération pour assembler et souder des pièces électroniques.

Nous assisterons encore cette année les élèves de seconde, première, terminale ou plus, si besoin, dans leurs projets de type TPE (Travaux Personnels Encadrés).

Nous continuerons également les Travaux Pratiques de programmation (sur Arduino, Raspberry, Python, Basic et C).

Nos projets 2023 seront facilités par la qualité des intervenants, de nos savoir-faire et de nos échanges.

Des imprimantes 3D sont mises à la disposition de tous, ainsi après quelques conseils vous imprimerez seul! Le graveur Laser aussi, sera de la partie et un tour automatique est en cours de restauration.

Après 15 années de fonctionnement, nous pérennisons ces différentes propositions parce que notre réseau nous permet de trouver les compétences techniques dont nous avons besoin, ainsi que le savoir-faire et le matériel nécessaires. Si vous êtes demandeur, nous pourrons vous reprendre.

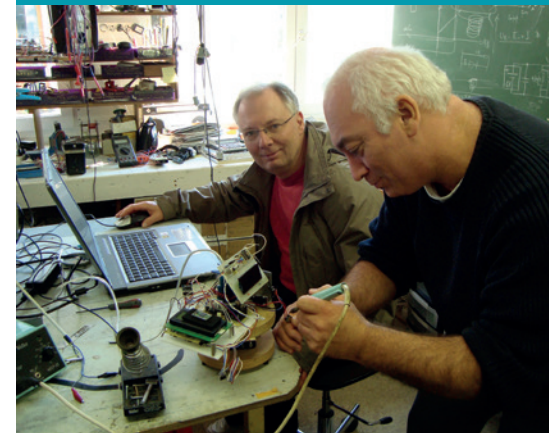
**Rendez-vous tous les samedis matin
de 9 h à midi
au 8, rue de la Mairie
41400 Faverolles-sur-Cher**

**Pour un conseil ou une visite,
mieux vaut prendre rendez vous
dans la semaine, pour un samedi matin
06 07 24 94 47**

Le REPARE CAFE c'est pour vous !

C'est du dépannage assisté et dirigé en atelier avec mise à disposition d'outillage spécifique

Vous avez envie de dépanner vous-même votre matériel mais vous avez besoin de conseils. Prenez rendez-vous pour Un Samedi Matin !



« Les hommes sont comme le vin, avec le temps les bons s'améliorent tandis que les mauvais s'agrippent » Ciceron

« Je n'ai jamais abusé de l'alcool... il était consentant » Pierre Desproges

QU'EST-CE QUE LE VIN ?

• Si on s'en réfère à une formule chimique:

$C_6 H_{12} O_6 \rightarrow 2CH_3CH_2OH + 2CO_2$
(je reconnais, ça donne pas vraiment envie !)

• Si on lit le dictionnaire:

"Le vin est une boisson alcoolisée provenant de la fermentation du jus de raisin."
(C'est mieux, non ?)

Bien sûr, le vin c'est beaucoup d'autres choses, à commencer par le terroir, les levures naturelles présentes sur le raisin et également... le savoir faire du vigneron. Mais, qui a « inventé » le vin ?

QUI A INVENTÉ LE VIN ?

On suppose que des grains de raisins oubliés au fond d'une jarre et qui auront commencé leur fermentation ont été à l'origine du vin.

Des traces de « jus de raisin fermenté » datant de plusieurs dizaines de milliers d'années avant notre ère ont été retrouvées dans le bassin méditerranéen oriental, le Caucase, la Géorgie, la Chine et les Égyptiens auraient été les précurseurs de la mise en amphore avec bouchage en liège. Une découverte récente d'un pressoir en Arménie, datant de plus de 6000 ans, tendrait à prouver le commencement de la véritable élaboration du vin, la Grèce et la Géorgie lui emboitant le pas. L'introduction du vin en Gaule aura lieu au 7^e siècle avant J.-C. par les Grecs et ce, dans la banlieue proche de Massilia (Marseille).

* À consommer avec modération, et avec des personnes qui vous sont chères !

LES CÉPAGES.

10 000 cépages recensés à travers le monde, et seulement 13 d'entre eux se partagent un tiers de la surface viticole mondiale.

En France, 12 variétés principales dont certaines que nous connaissons bien :

Par ordre d'importance :

MERLOT - UGNI BLANC - GRENACHE NOIR - SYRAH - CHARDONNAY - CABERNET SAUVIGNON - CABERNET FRANC - CARIGNAN - PINOT NOIR - SAUVIGNON - GAMAY NOIR - CINSULT...

QUELQUES CHIFFRES.

En France, 750000 ha se répartissent sur 66 départements, produisant plus de 4 milliards de litres de vin faisant de la France le deuxième producteur mondial, après l'Italie.

Avec 12 milliards d'euros, la viticulture française est le 2^{ème} contributeur français à l'économie commerciale derrière l'aéronautique, avec une main d'œuvre représentant 500000 emplois directs et indirects. En Val de Loire, les surfaces allant de la façade atlantique jusqu'au Bas Berry comptent 70000 ha pour 85 appellations différentes.

A NOTER

Il existe depuis plusieurs années le Concours Mondial du SAUVIGNON, une fois encore, en 2022, les vins de notre région sont cités parmi les meilleurs du monde !



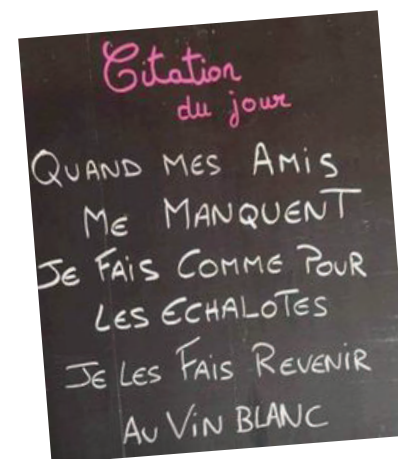
→ Meilleur vin du concours

JC MANDARD (Mareuil/cher)
Touraine Chenonceaux

→ Médailles d'or

Th. MICHAUD (Noyers/cher) • Touraine Chenonceaux
JF ROY (Lye) • Touraine Chenonceaux
Dom. De la ROCHETTE • Touraine Chenonceaux
Dom. J. DELAUNAY • Touraine Chenonceaux
Dom. De la RENNE (St Romain) • Touraine Blanc

(publicité entièrement gratuite, sans pots de vins ni cadeaux mais quand les produits sont bons, il faut le dire...)



Comité des fêtes

Revue des manifestations de 2022

→ Brocante le 15 mai

Brocante en remplacement du loto pour cause « Covid »

55 Emplacements, Buvette et petite restauration avec beaucoup d'affluence.

→ Cinéma en plein air le 22 juillet

En partenariat avec la commune, beaucoup de monde, dommage quelques gouttes à la fin du film.

→ Brocante le 21 août

110 Emplacements

Beau temps, la restauration a bien fonctionné.

→ Loto du 6 novembre

Organisé dans la salle du temps libre. Avec la participation massive des commerçants de FAVEROLLES SUR CHER et MONTRICHARD.

Lots : bons d'achats de 300€, 200€ et 100€ ainsi que de nombreux autres lots.

→ 10 décembre 2022

Distribution des colis de Noël le matin par les membres du conseil municipal ainsi que ceux du comité des Fêtes et goûter à partir de 14h pour les personnes âgées animé par Mike LAMA.

Le Comité des Fêtes, la Mairie et Carrefour Market participent financièrement à ce colis.



À NOTER !

En 2023

- 20 janvier 2023 • Présentation des vœux
- 4 mai 2023 • Loto
- 20 août 2023 • Brocante
- 5 novembre 2023 • Loto
- 9 décembre 2023 • Goûter des Anciens

Les bénéfices des manifestations sont reversés à la coopérative scolaire, la mucoviscidose, le téléthon ainsi que pour les colis et le goûter des anciens.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent à toutes nos manifestations.

Toute personne souhaitant s'intégrer dans notre association sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à la Présidente.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

La Présidente, A.LENOIR



À la bibliothèque

de 6 mois à 100 ans !

Grâce à l'accueil chaleureux offert par la vingtaine de bénévoles de la bibliothèque, que nous remercions vivement, plus de 500 adhérents ont été enregistrés.

La plus jeune, Lila, âgée de 6 mois, qui, si elle ne peut pas encore lire, n'est pas la moins attentive à la lecture, faite par ses parents et sa mamy, également bénévole à la bibliothèque.

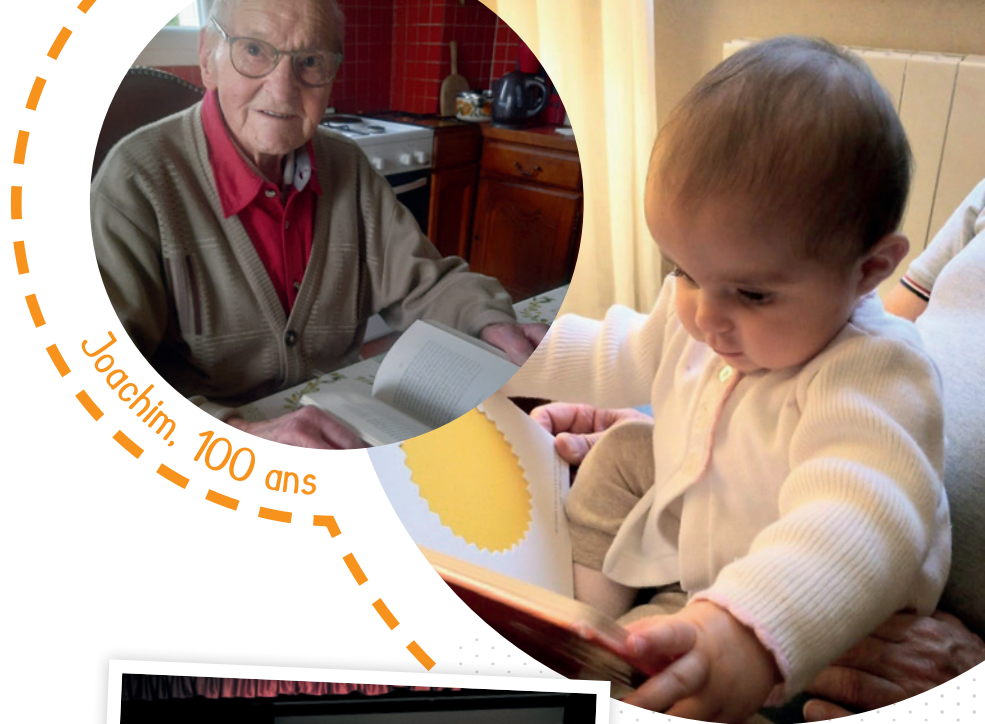
Le plus âgé est Joachim, l'un de nos centenaires de cette année 2022. Nous en sommes très honorés et nous efforçons de diversifier les documents présentés permettant à chacun de trouver son bonheur dans la lecture.

Si l'activité principale de la bibliothèque est la mise à disposition de livres et DVD, elle a offert, en juin, aux 140 enfants et adultes présents, un spectacle haut en couleurs avec l'écologie pour thème, financé par la mairie. Une vingtaine de participants du centre de l'Audronnière étaient également présents dans le cadre de notre partenariat.

Depuis quelques années, les scolaires des classes du CP au CM2 sont accueillis par quelques bénévoles, une fois par mois, à la bibliothèque. Ils peuvent ainsi choisir et emprunter un livre. Des échanges fructueux ont lieu entre adultes et enfants, ce qui encourage les enfants à venir ensuite avec leurs parents, s'inscrire gratuitement et profiter des documents de la bibliothèque.

Pour la première année, les enfants de la classe maternelle, accompagnés de leurs enseignantes, sont reçus une fois par mois. Marie-Christine, titulaire d'une formation de conteuse auprès de la Direction de la Lecture Publique, leur raconte une histoire.

Depuis le 8 octobre 2022, la bibliothèque permet aux visiteurs d'admirer la statue de « la Vierge couronnée », du XI^e siècle, qui a été restituée à la commune de Faveroles par les anciens propriétaires du domaine d'Aiguevive.





Flairs et Crocs

BUREAU

Président • Philippe FOUGÈRES

Vice-Président • Bernard DINET

Secrétaire-Trésorière • Françoise BARBÉ

Membres Comité

Martine FOUGÈRES, Timothée
COUTON, Carine BOURCIER

Contact

06 64 70 16 86 • 06 87 82 97 63

Terrain d'entraînement

Le Vieux Cher – 41400 Faverolles-sur-Cher
Pistage – Campagne – Ring
Obéissance – Agility détente

Ouverture : samedi à 14h30

www.flair-et-crocs-faverolles.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le vendredi 29 avril 2022 en présence de quelques adhérents. Comme chaque année, plusieurs sujets ont été abordés et notamment le bilan financier 2021. Le compte-rendu de chaque manifestation organisée au cours de l'année 2021 a été abordé et le point fait sur celles qui ont été organisées en 2022. Cette réunion s'est achevée par un pot de l'amitié et pour ceux qui le désiraient, la soirée s'est prolongée par un buffet campagnard.



LES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2022

→ Le week-end des 19 et 20 mars 2022

Concours National d'Obéissance sur le terrain du Club à FAVEROLLES jugé par Jean-Pierre CARRIERE venu de Villers Saint Paul dans l'Oise et qui a départagé 24 concurrents toutes classes confondues mais sans classe 3.

Lors de ce concours 1 chien du club s'est présenté au BREVET (Pythagore, Border Collie à Emmanuelle DRIARD et quatre autres ont évolué en classe 1 (Jak, Sharpei à Sabrina HENRY - PV, Berger Allemand à Philippe FOUGERES - Nina, Beauceron à Bernard DINET et Lucky, Berger Allemand à Marie-Claude HUGUET. L'Obéissance est une discipline très pointue de la Cynophilie Française et il devient très difficile d'avoir des concurrents de haut niveau, raison pour laquelle il n'y avait aucun concurrent en classe 3.

Idaho à l'arrivée de sa piste au trait de limier

→ Les 7 et 8 mai 2022 s'est déroulé le 5^e concours National en Ring sur le terrain du Club auquel ont participé 33 concurrents. Le vendredi 6 mai, six chiens du club ont passé leur CSAU avec mention "excellent" pour Paula et Paulo, Bergers Blancs Suisses à Madeleine DESTOUCHES - Ralf, Chien Espagnol à Sophie RAYSSEGUIER - Reine, Croisé à Marie-Claude HUGUET - Shelby, Berger Australien à Euriel LASNE et mention "Très Bon" pour Rocky, Boxer à Dominique HUMBERT. Durant ce concours trois chiens du club : PV, Berger Allemand à Philippe FOUGERES et Rock, Berger Belge Malinois à Thierry KEMPF ont tous deux évolué en échelon 1 quant à Ozzy, Berger Belge Malinois à Timothée COUTON se présentait en échelon 2.

Ce concours était jugé par Jean-Pierre POIRIER d'Alençon. Les Hommes Assistants : Grégory HUGOT et Pierre GIRAUDEAU.

→ Les 19 et 20 novembre 2022.

Cette année notre concours de Pistage Français réunit 35 chiens qui sont départagés par trois juges : Laurent BERNARD de Loire Atlantique, Alain CHIAILLI des Deux Sèvres et Daniel SIONNIERE du Maine et Loire. Ces épreuves se déroulent sur les terres agricoles de Mareuil sur Cher et sur le secteur de la Cossonnière, route d'Orbigny.

Plusieurs chiens du club participant :

Shelby, Berger Belge Malinois à Murielle GUILLARD passe son CSAU
Sweety, Berger Belge Malinois à Chantal POTIN passe son Brevet de Pistage
Idaho, Bouledogue Américain (9 ans) à Carine BOURCIER se présente en échelon 1 et ce sera son Jubilé car Idaho après cette ultime participation prend sa retraite. Il est le seul Bouledogue Américain en France à pratiquer le Pistage.
PV et Newton, Bergers Allemands à Philippe FOUGERES et Vanessa PIVOT, quant à eux, évoluent en échelon 2.



→ 20 août 2022

Un petit mot également sur la démonstration canine pour laquelle nous avons été sollicités par Anita Lenoir pour animer l'après-midi sur la brocante qui a eu lieu cet été. C'est toujours avec grand plaisir que nous nous déplaçons à Faverolles et pour l'occasion nous avons pu réunir 13 chiens, parce que pendant les vacances estivales ce n'est pas simple. Mais ces treize chiens de races différentes (Berger Allemand, Berger Belge Malinois, Berger Blanc Suisse, Berger Australien, Border Collie, Bouledogue Américain, Beauceron) ont permis aux spectateurs de découvrir ce que sont les disciplines d'Obéissance, d'Agility et de Ring (mordant sportif). Il nous avait été réservé suffisamment de place pour poser des parcours et faire évoluer les chiens en toute quiétude.

Ce fut un après-midi détente avec une super ambiance de fête retrouvée.

NOS CHIENS COMPÉTITEURS

- 6 chiens en préparation du Brevet Obéissance (Sweety - Toscan - Paula - Paulo - Rocky et Ramsès)
- 5 chiens en classe 1 Obéissance (Jak - Nina - PV - Lucky et Pythagore)
- 3 chiens en préparation pour le Brevet de Chien de Défense (Ring) (Sweety - Shelby et Taïga) • 1 chien en échelon 1 Ring (Rock)
- 2 chiens en échelon 2 Ring (Ozzy - PV)
- 4 chiens en préparation de Brevet Pistage Français (Sweety - Nina - Toscan et Taïga)
- 1 chien en échelon 1 Pistage Français (Idaho)
- 2 chiens en échelon 2 Pistage Français (Newton et PV)



MANIFESTATIONS 2023

Les 18 et 19 mars 2023

sur le terrain du Club Concours National OBEISSANCE

Les 6 et 7 mai 2023

Concours National de RING sur le terrain du Club

Les 10 et 11 juin 2023

RING - CHAMPIONNAT DES DOM-TOM sur le terrain du Club

Les 18 et 19 novembre 2023

Concours National de PISTAGE FRANCAIS





POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FORGET



Organisations complètes d'obsèques
Monuments, caveaux
Contrats d'obsèques
Fleurs artificielles

MONTRICHARD

12 Avenue de la gare
41400 MONTRICHARD

Tel : 02 54 32 29 77

Fax : 02 54 32 38 56

pompes-funebres-forget@orange.fr

BLERE

1 rue Regains
37150 BLERE

Tel : 02 47 23 00 33

Fax : 02 47 23 88 20

pompes-funebres-forget@orange.fr

Club d'Animation

Un groupe d'amis voulant faire des animations s'adressant à un public large et varié telles que : gymnastique, cyclotourisme, photographie, théâtre, électronique, etc., est à l'origine de la création de l'association.

Son objectif était de promouvoir une animation dans le village de Faverolles en prenant bien soin de ne pas nuire aux autres associations communales.

La section "gymnastique entretien" a très vite pris le pas grâce à la qualité des intervenants qui proposaient des cours adaptés à chacun. Ils répondaient ainsi à leur envie de faire du sport. Ces 35 années de gymnastique ont été animées par de nombreuses figures dynamiques : Jean marc PIOUS pendant 30 ans, Jacqueline GRANDJEAN 10 ans et Michelle MERCIER 5 ans.



Mais depuis 35 ans, la section Gymnastique repose sur une personne en particulier, Jean Claude COUTANT. Il anime toujours le Club en partageant sa passion du sport et permet ainsi aux adhérents de se maintenir en forme.

Vous pouvez donc le retrouver à ses cours de gymnastique d'entretien et autres animations sportives :

Le mardi : de 9 h15 à 10 h15

Le jeudi soir : de 19 h45 à 20 h45

Le vendredi : de 8 h30 à 9 h30

Le président, Daniel DELMAIRE

Sorties scolaires



Solidarité Ukraine

L'an dernier, nous avons fait la connaissance de Mme Yevgéniya Schmitt (originaire d'Ukraine) qui assurait la fonction d'AESH auprès d'enfants en situation de handicap.

Dans les premiers jours de l'invasion russe, elle nous a parlé d'un minibus qui partait de Tours vers l'Ukraine avec des fournitures d'urgence (conserves, café, médicaments, pansements, compresses...).

L'équipe enseignante a diffusé un appel aux dons auprès des familles de l'école.

Mme Coupé, directrice de l'école de Saint-Romain, a relayé l'information auprès des parents de son école.

Les parents des deux écoles se sont massivement mobilisés au-delà de nos espérances, à la grande surprise de Géniya.

Les pharmacies de Thésée et de Bléré ont également donné des fournitures et des médicaments de premiers secours. Des Faverollais (extérieurs à l'école) sont venus spontanément déposer des colis à l'école.

L'ampleur des dons dépassant les capacités d'envoi de Géniya, le surplus a été réparti auprès d'autres lieux de collecte (Chailles, Saint-Georges-sur-Cher, Tours).



Immersion dans l'Histoire de France

Il aura fallu attendre 2 ans pour que nous puissions enfin concrétiser notre projet de voyage au Puy du Fou en Vendée.

Les 3 classes de CP, CE et CM ont vu leur patience récompensée. La diversité des spectacles proposés a permis à chacun de repartir avec de bons souvenirs malgré les files d'attente et la chaleur.

2000 ans d'Histoire (empire romain, invasion viking, guerre de 100 ans...) et de légendes (chevaliers de la table ronde...) agrémentés par la présence de nombreux animaux ont fait l'unanimité chez les enfants.



Conseils techniques

Aides financières

J'améliore mon logement

avec la Communauté de communes
VAL DE CHER CONTROIS

02 54 79 77 44

SOLIHA

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

OPAH

Date anniversaire : « J'améliore mon logement » souffle ses 3 premières bougies...

Le dispositif « J'améliore mon logement », lancé en octobre 2019 par la communauté de communes du Val de Cher controis, a soufflé ses 3 premières bougies, avec un bilan qui reflète bien les besoins des habitants désireux d'améliorer leurs conditions de vie dans leur logement.

Ce dispositif vise en effet à accompagner les habitants pour améliorer et financer une partie de leurs travaux liés à :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (chauffage, isolation, menuiseries extérieures...)
- L'adaptation des logements au handicap et au vieillissement de leurs occupants (aménagement intérieurs et accessibilité extérieure aux logements)
- La réhabilitation de logements vacants ou de logements indignes (travaux de réhabilitation globale).

En 3 ans, ce sont plus de 1 200 propriétaires qui ont pris contact avec l'opérateur SOLiHA (Solidaires pour l'habitat) chargé de les conseiller et les accompagner dans leurs projets de travaux dès lors qu'ils sont éligibles aux aides du dispositif. L'accompagnement de SOLiHA est pris totalement en charge financièrement par la communauté de communes.

Quelques chiffres-clés :

541 visites-conseils réalisées par SOLiHA pour concevoir les travaux les mieux adaptés aux besoins des occupants des logements.

318 logements ayant bénéficié d'aides financières directes aux travaux.

Plus de 6,2 millions d'euros de travaux générés
Plus de 3,6 millions d'euros d'aides financières (Anah, communauté de communes, caisses de retraite, conseil départemental...)

138 chantiers de travaux déjà terminés (dossiers soldés).

Ce dispositif reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2024 et permet d'accompagner tous les habitants ayant encore des projets de travaux à venir dans leur logement.



CONTACTS

Renseignements auprès de SOLiHA

26 Avenue de Verdun 41000 BLOIS
Bénédicte GAUFFRE • 02 54 79 77 44 • b.gauffre@solihha.fr
Permanences bimensuelles sur RDV sur les communes de Le Controis-en-Sologne, Montrichard, Selles-sur Cher et Saint-Aignan

La parole des jeunes

Concours d'éloquence

Le Recyclage

Pour moi le recyclage c'est l'avenir, un avenir pour nos enfants et petits-enfants, il nous permettra de vivre en paix avec la nature et les animaux qui nous entourent.

Et même s'il est plus facile de jeter ses ordures sans trier cela nous permettra de faire en sorte que certains lieux comme notre belle commune ne finissent pas en déchetterie.

Je pense que même s'il est peu agréable de mettre sa main dans les déchets ou de prendre du temps pour emmener le recyclage au bac prévu à cet effet, il faut prendre le temps pour nous, notre futur et le futur de notre futur ainsi que notre environnement et les autres personnes et population qui nous entourent

Le recyclage nous aidera à faire en sorte que la température ne monte plus, que les glaciers ne fondent plus, que le niveau des eaux ne monte plus et qu'il n'y ait plus de personnes qui doivent quitter leur maison pour fuir les conséquences de nos actes.



La plupart des gens pensent que nous sommes à l'abri, d'autres imaginent que ce n'est qu'une théorie. Mais c'est bien réel et le recyclage est une des actions qui peut nous aider à réparer nos erreurs. Mais il n'y pas que le recyclage, il y a plein de petites actions à faire pour aider et changer le monde et il n'y a pas d'âge pour le faire.

Nous pouvons le faire !

Vous passez à l'électricité pour vos voitures ?

Pourquoi ne pas passer au recyclage pour vos ordures !

Nino PICORY-TISSOT



Entreprise de MAÇONNERIE



TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES
RÉNOVATION - CARRELAGE
ISOLATION

Romain BROCHERIOUX

Successeur Jean-Pierre Blacquemard

2 rue des Fauvettes «Les Lièvreries»
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER
Tél./Fax : 02 54 32 09 44 - Port. 07 89 60 86 70
romain.brocheriou@gmail.com

MENUISERIE - EBENISTERIE ESCALIERS - AGENCEMENT



SAS FERRAND

Z.A. 35, clos des Raimbaudières
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER
Tél : 02.54.32.34.92 Fax : 02.54.32.64.73
Email : jcl.ferrand910@orange.fr



D&Corti

maçonnerie-rénovation-aménagement-isolation
pose de plaque de plâtre

Tel: 06-79-55-09-05
41400 Faverolles sur cher

Optic Montparnasse



Vos opticiens

Franck BENAÏTIER
Marie BENAÏTIER

3 rond point montparnasse
41400 Faverolles sur cher
02.54.93.08.38

opticmontparnasse2@orange.fr

SUPER U
CHISSAY EN TOURAINE

U DRIVE
coursesu.com

U location

www.magasins-u.com

EIFFAGE

ROUTE

Travaux routiers
Matériaux enrobés
Travaux publics et particuliers

IDF CENTRE - ETS VAL DE LOIRE

Rue de la Cendresie
41140 NOYERS-SUR-CHER
Tél. : 02 47 26 41 32
Fax : 02 47 26 45 91

Boucherie Marinier

34 Rue nationale
41400 Montrichard

02.54.32.01.86

Notre site internet Click & Collect :
<http://www.boucheriemarinier.ollca.com/>

Facebook.com/Boucherie Marinier Fabrice

Livraison jusqu'à 20 Km

Fermé le Lundi

Fête des voisins

« LA TESTUERE »

2012 - 2022 Dix ans déjà que nous avons organisé cette sympathique rencontre.

Chaque année, nous avons vu de nouveaux arrivants et vécu des départs. L'ambiance est au rendez-vous et la joie de se réunir toujours présente. La preuve s'il en est, le retour pour cette journée de Monsieur et Madame GUENETTE, que nous avons eu le plaisir de revoir.

2020 : rien. 2021 : rien, que la Covid

Aujourd'hui 26 juin 2022, depuis le temps qu'on en rêvait et qu'on en crevait. Elle est arrivée :

C'est la fête, la fête.

Jeunes et vieux, grands et petits.
On est tous amis.
C'est la fête, la fête.

C'est comme un grand coup de soleil.
Un vent de folie.
Rien n'est plus pareil.
Aujourd'hui, le monde mort et enterré
A ressuscité.
On peut respirer.
C'est la fête, la fête.

Merci à Michel FUGAIN pour cette chanson digne de notre fête des voisins 2022.

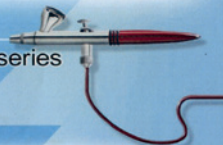


« LA BIGOTTERIE »



NC CRÉATIONS

Peinture & aérogaphie
Réparation toutes carrosseries
Travail des métaux
Soudure Alu & Inox



02 54 75 44 51 / 06 07 54 16 76

www.nccreations.fr

nc.creations@orange.fr
3 Beaune Village - 41400 chissay en touraine



Stéphane Dussiaux

ÉLECTRICITÉ/SÉCURITÉ INCENDIE/ISOLATION/PLACO...

06.84.75.17.23

sd.electricite@hotmail.com

5, rue des Albizzias 41500 Mer
1, sentier de la Hutterie 41400 Vallières-les-Grandes



Agences **Bévillard Lauzier Prédial**

Orias N° 17003366 13002416 13002210

Agents Généraux

12 rue du pont de l'arche - 37550 St Avertin
30 rue de Tours - 41400 Montrichard
43 rue Nationale - 41140 Noyers sur Cher

02 54 32 00 53

Mail : agence.blp@axa.fr

REVETEMENT SOLS ET MURS - STAFF PEINTURE DECORATIVE - RAVALEMENT

HALL D'EXPO

PERRET

Entreprise Générale de Peinture
Depuis 1981



6 rue des Fauvettes ZA - 41400 MONTRICHARD

02 54 32 01 68 / 06 07 46 23 93

www.perret-peintures.com



RIO

VIGNERON

VINS DU VAL DE LOIRE

Rouge, Blanc, Rosé,
Effervescents

Franck RIO

5 bis route de la Puannerie - 41400 SAINT-JULIEN-DE-CHEDON

Ouvert le samedi 10h-12h/14h-18h

Contact : 06 33 97 55 17

franck.rio41@orange.fr

Siège social : 36 route de la Clémencerie - 41400 FAVEROLLES SUR CHER
SIRET N° 507549 293 000 11 - ACCISES FR 015 000 N 1890

Opticien Charles Duvigneau manque nouvelle carte



SAS SPIREA

1 Rond Point de Montparnasse - 41400 Faverolles-sur-Cher

+33 02 54 32 06 08

contact@camping-couleurs-du-monde.com

L'école de Faveroles sur cher

Avant la fin du XIX^e siècle, l'instruction scolaire dans nos campagnes était pratiquement inexistante. En effet pour seconder leurs parents, les enfants participaient à tous les travaux agricoles. Seule une minorité issue des classes aisées bénéficiait de l'enseignement de prêtres et de moines.

Depuis la loi Jules FERRY du 28 mars 1882, la scolarisation est obligatoire de 6 à 13 ans, puis 14 ans à partir de la loi du 9 août 1936, et ce, sous peine de sanction des parents, des tuteurs ou des curateurs.

Concernant notre commune, en juin 1832, le nouveau conseil municipal est convoqué sur ordre du préfet pour répondre au questionnaire sur la "situation de l'instruction primaire" :

en 1832

→ Il n'existe aucune école primaire ni pour les garçons ni pour les filles dans la commune. Seuls 7 ou 8 garçons bénéficient de l'enseignement du curé.

→ La commune ne possède ni maison ni mobilier pour une école. Elle ne peut ni en bâtir ni en acheter une. Le lieu où il conviendrait d'établir cette école serait dans l'une des maisons du bout du pont où la population de Faveroles est la plus agglomérée.

→ La commune ne possède ni instituteur ni institutrice. Un instituteur de St Georges sur cher qui exerce depuis 1822 propose de s'établir au bout du pont pour y faire deux classes de petits garçons ainsi qu'une troisième dans un autre lieu qui lui serait désigné.



Le conseil ne pense pas qu'il soit urgent d'organiser une école de petites filles sauf si cela devenait nécessaire.

Le préfet est sollicité par le conseil municipal afin de venir en aide à la commune pour fonder cette école, les fonds budgétaires communaux étant inexistant.

Un local a été trouvé au lieu-dit "La Roguerie" dont la location est de 40 francs par an payée par l'instituteur. La commune lui donnera, grâce au secours du Conseil Général 200 francs de traitement annuel. Les élèves paient mensuellement 0,75 franc pour apprendre à lire, 1,25 franc pour apprendre à lire et à écrire et 1,50 franc pour apprendre le calcul en plus. Le conseil décide que trois enfants de familles pauvres seront admis gratuitement.

L'enseignement ainsi conçu aurait fonctionné pendant 15 ans sans aucune réclamation.

en novembre 1832

Le conseil municipal se réunit et accepte les réclamations de l'instituteur. Selon lui, le lieu d'implantation géographique de l'école n'est pas satisfaisant et les locaux ne sont pas adaptés.

Une classe et un logement pour l'instituteur sont alors créés dans un bâtiment loué à la Testuère.

le 17 janvier 1852

Le Préfet estime que les locaux et le mobilier ne sont ni adaptés ni bien situés. De plus, la cour et la classe sont communs aux deux sexes. Le Conseil municipal exprime un avis divergent. Certes, les deux sexes sont ensemble mais en deux rangées distinctes et cela ne présente aucune importance pour des enfants de 8 à 10 ans. Il précise ne disposer d'aucune autre solution.

Le Préfet maintient sa position et après plusieurs négociations, la question paraît réglée, car le 13 août 1853, la commune achète 11 ares de terrain au bourg pour 500 francs en vue de la construction d'une école.

Dix enfants sont admis gratuitement, les autres paient 1,50 franc. Le salaire de l'instituteur s'élève à 600 francs par an puis 942 francs en 1867. La maîtresse chargée des travaux d'aiguilles reçoit annuellement 60 francs.

La loi Duruy
du 10 avril 1867

stipule que toute commune de plus de cinq cents habitants (et non plus de huit cents habitants comme c'était le cas auparavant) doit se doter d'une école publique pour les filles, qui peut être une section au sein de l'école communale.

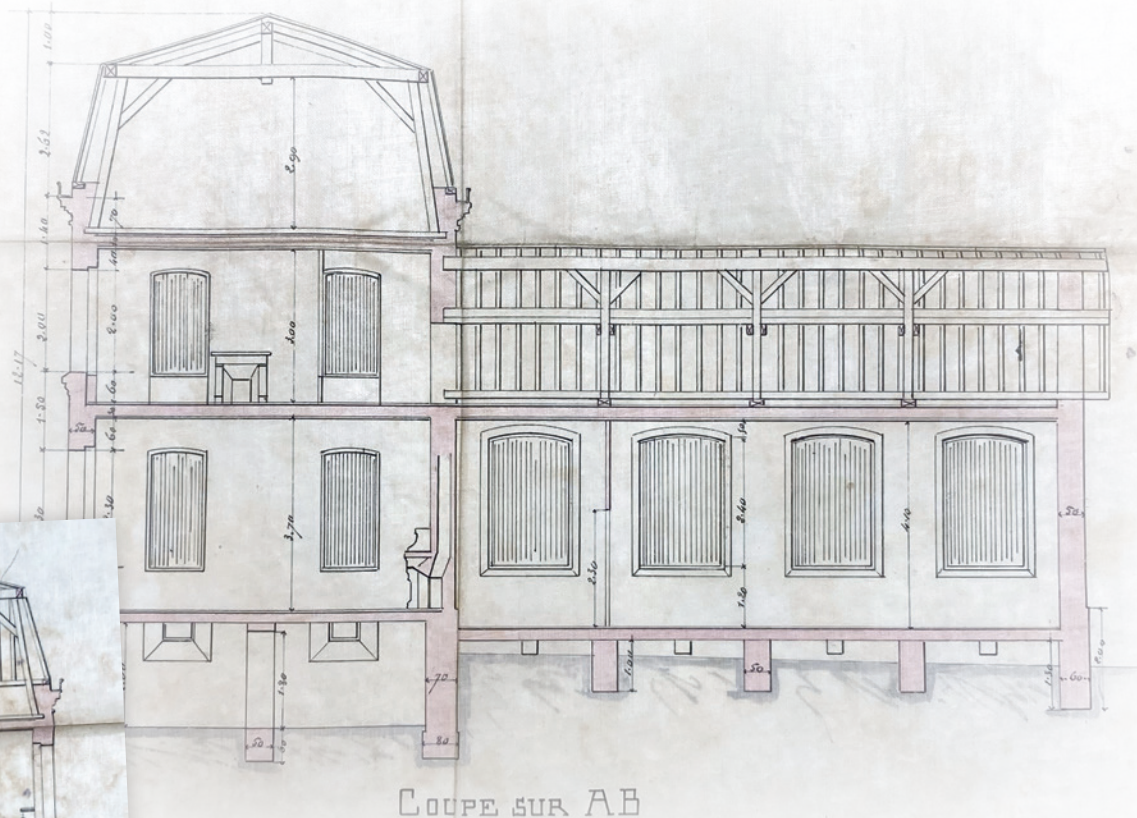
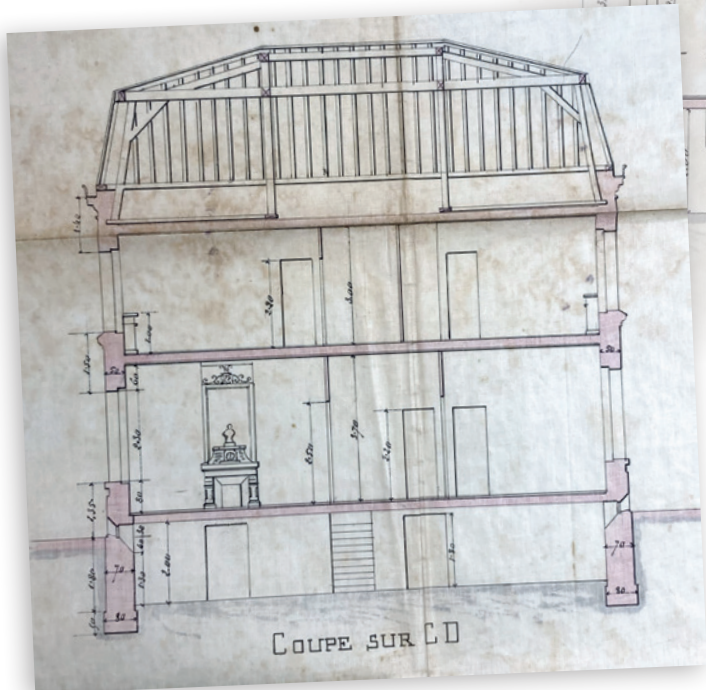
Interpellé par le Préfet, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, expose que, bien qu'ayant 741 habitants, la commune ne peut être considérée comme telle au point de vue de la fréquentation scolaire. En effet, les enfants du bout du pont, des caves, de la Motte, des Caves neuves et de La Bretèche (5 hameaux soit 252 habitants), sont scolarisés à Montrichard, d'où ils ne sont éloignés que d'un kilomètre au maximum. Ceux des hameaux de la Pochetterie et de la Chèverrie (39 habitants) sont scolarisés à Céré la Ronde. Seuls 450 habitants peuvent donc envoyer leurs enfants à l'école communale de Faverolles.



Jusqu'en 1882

la commune conserve son école mixte, 70 élèves y sont scolarisés et leur cotisation annuelle s'élève à 15,40 francs.

Après cette date, un bâtiment est construit pour la Mairie et la classe de garçons. L'école mixte est conservée pour les filles.



Dressé par l'Architecte Soussigné,
Montrichard le 30 mars 1882.
Ern- Chauvigney

COMMUNE DE FAVEROLLES Loir-et-Cher

ADJUDICATION

des Travaux à exécuter pour

TRAVAUX AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

Le Maire de la Commune de Faveroles a l'honneur de prévenir le public que, le **JEUDI 22 MARS 1956**, à 17 heures, il procédera, dans la Salle de la Mairie, avec l'assistance de deux membres du Conseil Municipal et en présence du Receveur Municipal et de l'Architecte, à l'adjudication au rabais, par voie de soumissions scellées, des travaux ci-après :

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

I. Admissibilité à l'adjudication

Nul ne sera admis à l'adjudication s'il n'a pas les qualités requises pour garantir la bonne exécution des travaux.
 A cet effet, chaque concurrent sera tenu de présenter :
 1) Deux certifs aia de capacité, n'ayant pas plus de un an de date, délivrés par un homme de l'art, indiquant la nature des travaux, le lieu d'exécution et le montant des travaux ;
 2) Une patente justifiant de sa profession ;
 3) Un récépissé constatant le dépôt de cautionnement versé en numéraire à la caisse de M. le Trésorier-Payeur Général.
 Les sociétés d'ouvriers français seront admises à concourir dans les conditions prévues par la loi du 18 Août 1936.
 Tous ces pièces devront parvenir à M. le Maire de Faveroles, le 26 Mars, au plus tard.
 Ces pièces seront retournées aux intéressés et il leur sera précisé s'ils sont admis ou non à soumissionner.

II. Forme des soumissions

Les soumissions devront être sur papier timbré et conformes au modèle indiqué ci-dessous ; il ne sera fait de rabat qu'à raison de 1 mètre de largeur ; les plombs franco-français sont interdits ; une enveloppe scellée, la plus ancienne comptera pour une seule.
 Toute soumission qui ne se présente pas accompagnée des pièces ci-dessus exigées ou qui ne sera pas conforme au modèle, sera déclarée nulle et non avenue.
 Les entrepreneurs qui voudront concourir à l'adjudication pour plusieurs lots devront présenter une soumission spéciale pour chaque lot.

III. Dépôt des soumissions

Le certifié de capacité et la patente seront joints dans un paquet scellé, à la soumission qui sera abimée, aura été déposée le soir dans une autre enveloppe scellée.
 La première enveloppe contiendra l'indication du lot auquel la soumission se rapporte, et les noms des soumissionnaires devront être soigneusement inscrits sur la seconde enveloppe.
 Les paquets scellés seront déposés sur le bureau au moment de l'adjudication avant l'ouverture de la séance, par les soumissionnaires ou leurs représentants.
 Aucune soumission ne sera admise après que la séance aura été déclarée ouverte.
 Les paquets seront immédiatement rangés sur le bureau et recevront un numéro dans l'ordre de leur présentation.
 Les concurrents pourront, toutefois, faire parvenir leur soumission avec les pièces mentionnées ci-dessus, par lettres chargées, au Maire, avant le jour de l'adjudication. Cette lettre chargée devra porter, extérieurement, une mention indiquant la nature du contenu, le numéro du lot auquel elle se rapporte et avisant qu'elle ne doit pas être ouverte avant l'adjudication.
 Les lettres chargées, ainsi parvenues au Maire, seront déposées par lui sur le bureau après la remise des paquets des autres concurrents, en séance publique.

Le Montant des Travaux est évalué comme suit :

N° DES LOTS	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT DU TRAVAIL	CAUTIONNEMENT	DÉLAIS D'EXÉCUTION	PENALITÉ PAR JOUR DE RETARD
1	Maçonnerie	1.893.000	40.000	2 mois	2.000
2	Charpente	410.000	8.000	15 jours	1.000
3	Couverture	372.000	6.000	15 jours	1.000
4	Plâtrerie	109.000	3.000	15 jours	1.000
5	Menuiserie	289.000	5.000	25 jours	1.000
6	Électricité	30.000	néant	10 jours	1.000
7	Peinture	150.000	3.000	20 Jours	1.000
8	Sanitaire	205.000	4.000	25 Jours	1.000

FAVEROLLES, le 28 Février 1956.

Le Maire : S. GRIVAUT.

MODÈLE DE SOUMMISSION

Je soussigné (nom et prénom), entrepreneur de construction, demeurant à Faveroles, après avoir pris une parfaite connaissance des plans, devis et cahier des charges dressés par Robert Bouquet, architecte, et moyennant un rabais de (en toutes lettres) constant par franc (sans fraction, sans aucune exception ni réserve sur les prix de devis et présentés en outre de ma conformité aux clauses et conditions de cahier des charges et d'acceptation sur les faits de pollution, de travaux, d'expédition et d'enseignement acceptés (autres les présents soumissionnaires à elle en acceptation). (Signature de soumissionnaire)

→ La cantine scolaire est créée en 1937.

en mai 1956

Le 17 mai 1956 un marché est signé pour l'agrandissement de l'école de filles, la réception définitive est actée le 8 janvier 1958.



octobre 1959

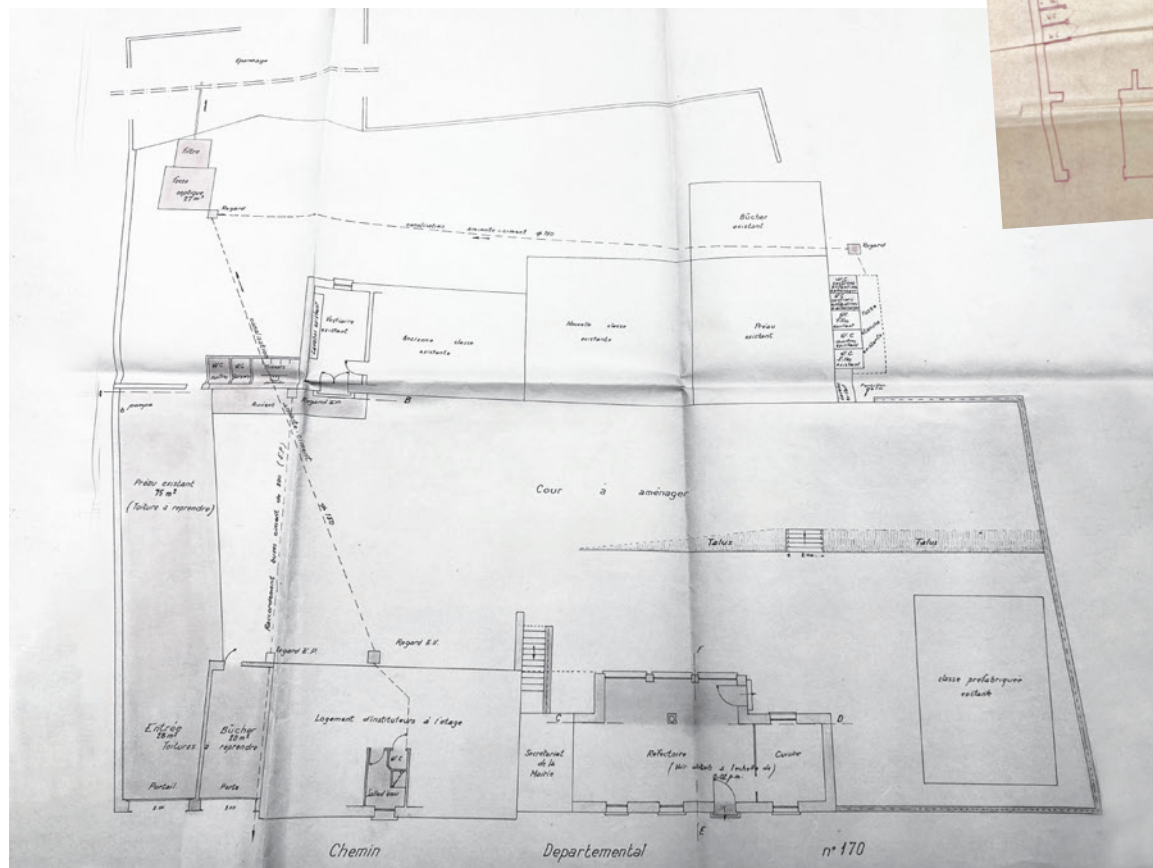
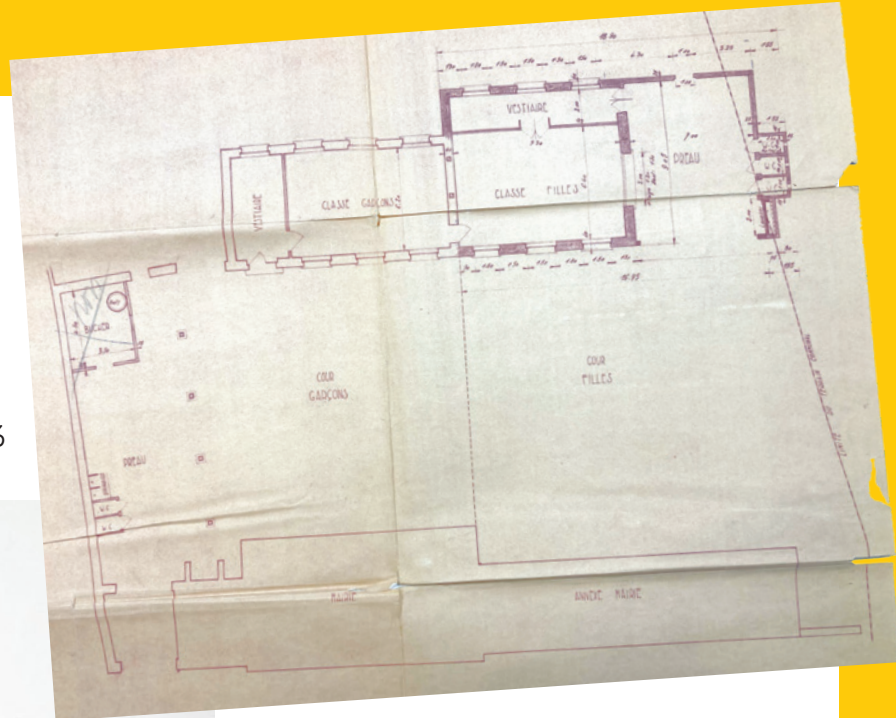
Le 12 octobre 1959, concernant la demande d'une deuxième classe à l'école de filles, la préfecture « propose une classe mobile qui serait plus rationnelle étant donné que la réforme de l'enseignement, lorsqu'elle entrera en vigueur, ramènera les effectifs scolaires aux environs de 75 élèves. Une seule classe de garçons et une seule classe de filles seront donc alors nécessaires. Une construction en "dur" risquerait de devenir inutile d'ici quelques années ».





FACADE

Agrandissement de la classe des filles en 1956



Plan de 1962

1962

En 1962, la répartition des 99 élèves s'effectue ainsi :

28 et 34 élèves dans les 2 classes en dur et 37 élèves dans la classe démontable.

A ce jour, cent deux élèves sont inscrits à l'école Bernard GIRAULT de Faveroles-sur-Cher.

Le 13 août 1963, la commune reçoit une subvention de 32 468 francs pour la construction d'annexes à l'école de garçons, d'une cantine à l'école de filles et d'une salle d'eau dans le logement.

1978

La municipalité décide d'organiser un ramassage scolaire gratuit. Le mini-car de M. Delmaire traversant 16 bourgades transporte 44 enfants en 4 circuits bien définis.

1984

En 1984, l'école de Faveroles sur cher accueille les enfants à partir de 2 ans et demi. Ils sont admis dans la limite des places disponibles.

1986

En 1986, la construction d'une salle de repos et l'agrandissement du préau sont réalisés pour un montant de 454 810 francs subventionnés à hauteur de 102 641 francs.



Pour anecdote, en 1987, le conseil municipal décide l'installation du téléphone pour permettre l'installation d'un minitel !

→ Pour la rentrée 2003-2004, une cinquième classe est ouverte, 117 élèves sont inscrits.

→ En 2010, le conseil municipal projette l'agrandissement du groupe scolaire, compte tenu du nombre croissant des élèves fréquentant quotidiennement le restaurant scolaire. Il souhaite améliorer les conditions de travail du personnel communal au sein du restaurant scolaire ainsi que l'accueil des élèves.

→ L'appel d'offres du 5 juin 2012 permet le lancement des travaux en juillet 2012. La réception des travaux a eu lieu fin août 2013. L'enveloppe finale de l'agrandissement du groupe scolaire s'élève à 612 000 euros subventionnée à 65% par la réserve parlementaire, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le Fonds européen agricole pour le Développement économique et rural, la communauté de communes, la dotation de solidarité rurale, le conseil général et la région.

L'inauguration a eu lieu le 14 décembre 2013 au cours de laquelle la garderie périscolaire, aménagée d'une façon plus adaptée, a pu être visitée.

→ En 2016, en raison de l'agrandissement de la bibliothèque dans le préau de l'école, un nouveau préau et une nouvelle cour de récréations sont construits, ce qui permet de séparer et de sécuriser les enfants.



Au fil des années...

Divers travaux d'entretien et d'aménagement ont été exécutés sous la responsabilité de Bernard GIRAULT, entre autres, l'acquisition de matériel informatique, de la classe mobile, d'un vidéo projecteur dans chaque classe. Ils ont permis le maintien de bonnes conditions d'accueil et d'enseignement pour les enfants de la commune.

Depuis quelques années, le conseil municipal souhaitait donner un nom à l'école communale. Les diverses propositions étaient restées sans suite. C'est tout naturellement, que lors du décès prématuré de Bernard GIRAULT, le Conseil Municipal a décidé de donner son nom à l'école. Une cérémonie officielle n'a pu avoir lieu que le 8 octobre 2022 et ce, en raison de la Covid.

C'est ainsi que nous avons vu la cour de récréation revêtue de son costume de fête. Elle était pavoisée des photos de classe des années antérieures. Un vrai jeu de piste pour se retrouver ou retrouver ses enfants. De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation de Olivier RACAULT, Maire et de son Conseil.

C'est en présence des membres de la famille, qu'il a accueilli Monsieur le Ministre de l'agriculture, Monsieur le Préfet, Madame la Sous-préfète, Monsieur le Sénateur, Madame la Députée, Mesdames et Messieurs les élus de la région et des Faverolles de France, la gendarmerie, les pompiers, le Directeur de l'école et les enseignantes, les Faverollaises et Faverollais, accompagnés par la Fanfare de Noyers sur cher.

Après quelques mots affectifs prononcés par Karine, l'une des deux filles de Bernard, madame GIRAULT a lu avec beaucoup d'émotion, le très beau texte de Jean d'ORMESSON, "le train de ma vie".



La plaque "Ecole Bernard GIRAULT" a été dévoilée au public par M. le Ministre et Mme Marinette GIRAULT.

Olivier RACAULT a ensuite, très bien résumé le parcours de Bernard. Monsieur Jean-Luc BRAULT, Président de la Communauté de Communes, a évoqué, quant à lui, ses souvenirs partagés avec son ami footballeur. Monsieur le Ministre a confirmé les différentes passions de Bernard, en soulignant ses grandes qualités humaines. Les enfants et leurs enseignants, ont chanté la Marseillaise, suivie d'un chant intitulé "Je veux apprendre".

Puis, Olivier RACAULT a accompagné Monsieur le Ministre et l'ensemble des convives vers la bibliothèque, pour y découvrir la statue de la Vierge couronnée, récemment remise par les anciens propriétaires du domaine d'Aiguevive.

Un copieux buffet, offert par la municipalité, a permis à tous de se souvenir des moments partagés avec Bernard.

Merci à Bernard et à toutes les personnes, qui, par leur présence, se sont associées à cette commémoration célébrée dans l'esprit de celui qui aimait la convivialité et avait le sens de la fête.



Quelques souvenirs d'école...









Ce1/Ce2 ~ ECOLE DE FAVEROLLES SUR CHER ~ 2017/2018

Centenaire Joachim Danet

Portrait de notre centenaire
Joachim DANET qui a accepté
de nous consacrer
du temps, le 21 octobre 2022.



Quelles sont vos origines ?

Je suis né le 17 mai 1922 à Pluvigner dans le Morbihan.

Mes parents étaient agriculteurs et exploitaient une petite ferme de 8 ha en location. Celle-ci permettait à notre famille composée de quatre enfants de vivre en autarcie. La terre n'étant pas suffisamment riche pour le blé, les cultures étaient en priorité l'avoine, le seigle et le sarrasin.

La nourriture principale étant le pain, les céréales récoltées étaient portées au boulanger qui se chargeait de les remettre au meunier pour en récupérer la farine. A l'époque, il y avait beaucoup de moulins comme dans notre région.

Quels souvenirs avez-vous de votre enfance ?

Je suis resté très marqué par la mutilation dont mon père a été victime. A l'âge de 6 ans, j'ai assisté à la scène au cours de laquelle, lors d'un dépannage, son bras a été happé par la batteuse entraînée par un cheval. Ce dernier s'est aussitôt arrêté mais la blessure étant très importante, mon père a dû être amputé.

Comment se sont passées votre scolarité et votre jeunesse ?

Entré à l'école à l'âge de 7 ans, je devais parcourir 5km à pied matin et soir. Je prenais mon repas de midi chez une cousine, repasseuse de coiffes, qui habitait à proximité et qui me servait une soupe

au pain, une tartine beurrée et une pomme. Quand il pleuvait, à mon retour de l'école, je me déshabillais, me couchais et ma mère me faisait des crêpes. Parfois pour manger des crêpes je me trempais dans le ruisseau pour faire croire qu'il avait plu.

Mon jour de repos était le jeudi et les vacances d'été se déroulaient du 15 juillet au 15 septembre. A mon retour de l'école, je devais m'occuper des animaux notamment des vaches qui étaient attachées à un piquet au bout d'une corde. Souvent, à cette époque, les vaches étaient "entravées", une corde était fixée sur la corne et attachée à la patte. Je devais aller dans la lande pour y couper les genets, ajoncs, et fougères nécessaires à la litière des animaux qui n'était changée qu'une fois par semaine.

A l'âge de 13 ans, une maladie m'a obligé à quitter l'école.

Quel a été votre quotidien en tant qu'homme et père ?

Depuis l'âge de 14 ans, suite à l'accident de mon père, j'ai dû aider mes parents à la gestion de la ferme.

A mon retour de captivité en Allemagne, je me suis marié le 2 octobre 1945 avec Yvonne, une voisine que je connaissais depuis l'enfance mais choisie par ma mère. Cette dernière a profité du mariage de ma sœur pour y associer le mien. Les noces ont duré 8 jours. 340 invités ont participé à la noce en tant qu'invités mais aussi aidants.

A cette époque, les mariages avaient lieu le mardi. Le menu traditionnel était composé de charcuterie, pot-au-feu, ragoût, far breton, dont vous trouvez ci-après la recette de Brigitte, ou quatre quart. Des tripes étaient servies le matin. Une vache, un veau et des cochons étaient tués pour l'occasion. La boisson servie était le cidre, trois barriques soit 1000 litres étaient prévues. Pour l'animation, les instruments de musique étaient la bombarde et l'accordéon.

Puis je serai père de trois enfants, une fille et deux fils. Avec Yvonne, mon épouse, nous leur avons donné une éducation stricte mais avec des attentions particulières pour récompenser les services rendus.

Je suis reparti dans le Loiret comme bûcheron pendant un an avant d'être recommandé par un collègue régisseur. Celui-ci m'a proposé de prendre la charge de régisseur garde chasse

dans une propriété à Dhuizon pendant 16 ans. J'assumerai ensuite cette même charge au Gué Péan à Monthou sur cher pendant 16 ans également. Je devais gérer 4 à 5 employés pour l'entretien de la forêt, l'élevage des faisans et des canards ainsi que le piégeage.

Mon épouse réalisait les repas pour tous les convives, notamment connus. Elle était décrite comme excellente cuisinière et spécialiste des terrines. Elle s'inspirait des recettes en y apportant sa touche personnelle. Elle prenait part à la cueillette des champignons.

Les enfants, quant à eux, participaient au service. Si je souhaitais m'entretenir avec mon épouse sans que les enfants comprennent, je parlais en breton, langue que je n'ai jamais oubliée. Fortement influencé par ma mère, je manquais rarement le pardon de Ste Anne d'Auray.

Quels ont été vos vacances et loisirs préférés ?

Mes quelques vacances se sont passées chez mes parents avec mon épouse et nos enfants ou en Vendée chez une parente pendant une semaine. Après ma retraite, nous irons à Bandol dans une maison de vacances appartenant à une caisse de retraite. Nous ferons un voyage en Tunisie, où nous retrouverons, par hasard, un de nos fils lui-même parti en vacances là-bas.

Mon loisir préféré a été la vannerie, passion que m'a transmise ma mère.

Je travaille aussi bien le bois que la bourdaine, le saule et l'éclisse de ronce que l'osier et la paille de seigle que je cultivais moi-même. J'ai fabriqué de nombreux objets dont certains sont visibles à la salle des fêtes et à la Mairie de Faverolles sur cher.

Enfant, j'aimais monter dans les arbres pour découvrir la vie d'en haut. A 85 ans, ce goût m'a permis de faire un vol en montgolfière mais aussi en hélicoptère et en avion privé.

Parmi mes autres passions, j'aimais surtout gagner aux boules et pratiquer des tours de force. Je suis, avec beaucoup d'attention, le Tour de France.

Au cours de vos cent ans, quels ont été les évènements les plus marquants ?

Pendant de nombreuses années, je devais aller chercher l'eau à proximité de l'habitation. Aussi l'installation de l'eau courante m'a t'elle beaucoup marqué et j'ai pu ainsi apprécier ma première douche à l'âge de 40 ans.

L'arrivée des voitures m'a très fortement intéressé, dès que j'en entendais une, je courais pour la voir. Ce n'est qu'en 1954 que j'achète ma première voiture, une juva 4 et ce qui m'intrigue le plus aujourd'hui, c'est le G.P.S. ainsi qu'internet. Je me tiens informé des actualités par le journal, la radio et la télévision et m'intéresse à tout.

Comment avez-vous vécu la guerre ?

À 19 ans, je suis parti travailler comme bûcheron dans le Loiret et ai fait plusieurs aller-retour en Bretagne pour échapper au S.T.O. Toutefois, lors d'un de mes retours en Bretagne, en revenant d'un mariage, le 17 avril 1944, je suis arrêté par les allemands. Ces derniers me soupçonnent d'être un maquisard et de cacher des comparses. Ils font une fouille minutieuse de la maison.

Je suis ensuite emmené à BAUD puis à LOCMINE où lors de mon interrogatoire, les soldats allemands m'ont écrasé la main. Puis je resterai huit jours à VANNES avant de rejoindre PARIS dans un camion. Avec une quarantaine d'autres réfractaires entassés dans un wagon à bestiaux, j'arrive en Allemagne à quelques kilomètres de Buchenwald. D'autres français ayant accepté de travailler en Allemagne sont à l'avant du train.

A l'arrêt du train, tous les passagers, descendus en même temps, se sont trouvés quelque peu mélangés. C'est à ce moment qu'un allemand demande cinq volontaires pour aller travailler dans une usine de métallurgie fabriquant des pylônes et différentes pièces pour l'armement. Bien que réfractaire, j'ai accepté, ce qui m'a évité d'être transféré à Buchenwald.

Les ouvriers avaient des bons alimentaires et devaient eux-mêmes faire leurs repas, ils disposaient chacun d'un kilo de pain par semaine, d'une demi livre de beurre et d'oignons.



J'ai pu jouer mon rôle de résistant en chargeant de charbon les fours plus que nécessaire afin de modifier la qualité des pièces en fabrication.

Le propriétaire de l'usine souhaitant faire couper de la luzerne dans sa propriété a fait appel à un volontaire sachant utiliser la faux. J'ai accepté et en revenant à l'usine, j'ai constaté que les pommes de terre venaient d'être arrachées. J'ai demandé au propriétaire la permission de venir ramasser celles qui restaient sur la terre, c'est ainsi que j'ai pu, avec l'aide de mon ami Désiré Leroux, en rapporter un sac pour améliorer notre quotidien.

Le 13 mai 1945 nous avons été libérés. Les prisonniers du camp de concentration de Buchenwald ont été prioritaires pour monter dans le train.

A l'évocation de leur état physique, Joachim nous montre encore une grande émotion.

Quels sont les points positifs et négatifs relatifs à la vie actuelle par rapport à votre jeunesse ?

J'ai vécu les événements sans porter de jugement particulier.

Je regrette aujourd'hui le manque de convivialité, de sincérité et de respect.

Les nouveaux progrès en médecine auraient permis de sauver mon épouse décédée trop jeune.

Que souhaiteriez-vous transmettre aux nouvelles générations ?

Bien manger, bien dormir, boire raisonnablement, ne pas regarder derrière mais devant soi pour continuer à avancer.

Accepter les événements de la vie le plus sereinement possible.

Quels sont les rêves que vous avez réalisés et ceux qui n'ont pu l'être ?

J'ai eu la chance d'aimer mon travail accompli du lever du jour à la tombée de la nuit. Le travail du bois se faisait à la hache, je pouvais débiter jusqu'à un stère par jour. Je ne percevais ma rémunération qu'une fois la tâche terminée.

Mes missions de garde-chasse m'ont amené à quelques sauvetages, notamment celui d'une biche blessée que j'ai apprivoisée. Je lui ai construit une cabane dans le bois pour lui permettre de rencontrer un cerf et donner naissance à un faon. J'ai également sauvé un rouge-gorge en tuant le serpent qui l'attirait.

Mon chien Dick a été l'un de mes compagnons parmi de nombreux autres chiens. Lorsque je recevais des visiteurs, notamment au Gué Péan, je leur demandais s'ils avaient déjà « cassé 3 pâtes à un canard » et leur présentais mon canard à 3 pattes.

Mon regret est de n'avoir pas poursuivi l'écriture du livre de ma vie.

Que pensez-vous de votre exceptionnelle longévité ?

Joachim clame haut et fort que son secret c'est le travail.

Peut-on dire qu'il marche dans les traces de sa grand-mère, qu'il a bien connue ? Comme beaucoup de Bretonnes, elle filait au rouet. Elle est décédée à l'âge de 91 ans. Serait-ce héréditaire ? Il nous a salués par une démonstration de sa souplesse qu'il entretient chaque jour grâce à l'implantation d'une prothèse aux deux genoux à l'âge de 93 ans et ce, dans la même année.

Nous le remercions vivement de son accueil et lui souhaitons de garder son humour et sa joie de vivre.



Pour 6 personnes

Le far Breton de Joachim Danet

cuisiné par Brigitte

Préparation

- 1 Préchauffez le four à 200°
- 2 Beurrez un plat en terre de préférence.
- 3 Mélangez la farine, le sucre, le sucre vanillé, les œufs et le lait
- 4 Mettez les pruneaux égouttés au fond du plat beurré
- 5 Versez la préparation sur les pruneaux,
- 6 Enfouissez le plat 45 mn ;
à mi-cuisson, réduisez la température du four

Dégustez tiède ou froid !

Ingrédients

- 200 g de farine
- 150 g de sucre
- 1 paquet de sucre vanillé
- 1 litre de lait
- 4 œufs
- 1 vingtaine de pruneaux (à faire
trempier la veille dans du thé aux
fruits rouges)



Centenaire Marguerite Vonnet

Portrait de notre centenaire
Marguerite VONNET qui a
accepté de nous consacrer
du temps le 4 novembre 2022.

Quelles sont vos origines ?

Je suis née à l'hôpital de Blois le 29 juin 1922, sans pouvoir en préciser la raison car, à l'époque, tous les enfants naissaient à leur domicile. En dix huit ans, ma mère a donné naissance à ses douze enfants. Je suis la seconde et j'ai eu trois sœurs et huit frères.

Ma mère était lavandière, elle travaillait au domicile de ses différents clients et mon père était bûcheron. Nous avons habité plusieurs hameaux à Saint-Georges sur cher puis à Faverolles sur cher aux lieux-dits « Chavigny », les Besnarderies puis le bourg.

Quels souvenirs avez-vous de votre enfance ?

Étant la seconde fille, je me suis occupée de mes frères et sœurs pour aider ma mère.

Comment se sont passées votre scolarité et votre jeunesse ?

Je suis entrée à l'école à l'âge de 6 ans et l'ai quittée à 12 ans.

Quel a été votre quotidien en tant que femme et mère ?

Suite au décès de nos conjoints respectifs, mon mari et moi-même avons fondé une famille recomposée et élevé nos huit enfants de 1939 à 1961. Mon mari était routier et j'assumais seule la

prise en charge de la famille pendant la semaine et j'y consacrais, forcément, beaucoup de temps. Ma mère venait m'aider pour la lessive faite à la main et la garde des enfants.

Le jardin cultivé par mon mari nous permettait de récolter légumes et fruits. C'est ensemble que nous faisons les conserves et les confitures.

J'aimais aussi cuisiner les produits de la pêche et de la chasse qui nous permettaient de subvenir en grande partie aux besoins de la famille. Mon plat le plus apprécié était le sandre au beurre blanc, recette que je partage avec vous ci-dessous.

Pour le repas de Noël, la dinde était cuite dans le four à pain de Monsieur MOUZAY, boulanger de notre commune, dans les caves route de Tours. Avec mon mari, j'ai participé à la construction des fondations de notre maison et au forage du puits. Pendant 15 ans, j'ai travaillé au restaurant "La bonne ambiance" à St Georges sur cher. Je m'y rendais à mobylette avec notre dernier fils, dans le porte bagages.

À l'âge de 50 ans, après avoir suivi quelques cours, j'ai recommencé à conduire, ce qui m'a permis de me rendre à mon travail en voiture. Nous pouvions aussi aller au marché et dans les magasins de Loches où je trouvais mes tenues vestimentaires.

J'étais décrite comme « coquette » car j'aimais être bien coiffée et bien habillée.



Quels ont été vos vacances et loisirs préférés ?

Pendant les premières années, nous n'avons pas pu prendre de vacances. Dès que les enfants ont été autonomes, j'ai pu accompagner mon mari, dans la cabine de la citerne, lors de quelques uns de ses voyages professionnels.

Pendant un peu plus d'une trentaine d'années, dès nos retraites respectives, nous avons profité de nos loisirs préférés, pour certains, partagés avec les membres de notre famille et nos amis, et ce, jusqu'à un âge avancé.

Nous sommes allés plusieurs fois sur l'île de Ré, à Saint Gilles Croix de vie et autres lieux en bordure de mer pour nous adonner à la pêche. Nous

rapporçons coques, moules et autres crustacés que nous partagions avec toute la famille. Pour pêcher en mer, nous avons acheté une barque que mon mari accrochait à la voiture.

Dans le Cher, à l'époque où elles y proliféraient, nous avons pêché des sacs entiers d'écrevisses que nous partagions.

Par la suite, nous avons fait de nombreux voyages organisés et avons pu visiter l'Autriche, la Thaïlande, la Turquie, l'Égypte, la Croatie, l'Allemagne, le Canada...

Mon mari et moi étions passionnés de danse. Jusqu'à plus de 90 ans, nous avons pratiqué ce loisir. Dans différentes régions, avec nos amis danseurs, nous avons suivi l'orchestre, "les compagnons du musette ».

La journée, nous visitons la ville et le soir, nous dansons.

J'ai beaucoup joué à la belote et fait des concours. Je continue, en famille.

Nous avons également fait des séjours en montagne, pendant lesquels j'ai pu pratiquer le ski de fond.

A l'âge de 75 ans, je me suis risquée sur une piste de ski alpin, ce qui m'a valu une fracture de vertèbre nécessitant une longue rééducation.

Au cours de ces cent ans, quels ont été les événements les plus marquants ?

J'ai apprécié l'installation de l'électricité et de l'eau courante ainsi que la découverte des appareils électroménagers et de la télévision.

Nous avons organisé beaucoup de fêtes familiales autour d'une table de plus en plus grande avec les mariages et les naissances. J'ai 18 petits enfants, 21 arrière petits enfants et 1 arrière-arrière petite fille.

Nous avons beaucoup apprécié et utilisé les cassettes vidéo pour visionner en famille et avec les amis, nos voyages et nos fêtes. Pour nous, c'était l'occasion de revivre nos souvenirs et de les partager.

Comment avez-vous vécu la guerre ?

Ayant accouché de mon fils en 1939, et habitant en zone libre, je n'ai pas de souvenir marquant.

Quels sont les points positifs et négatifs relatifs à la vie actuelle par rapport à votre jeunesse ?

Il me semble qu'il y a un manque de respect, de convivialité et de solidarité

Que souhaiteriez-vous transmettre aux nouvelles générations ?

Travailler afin de pouvoir acheter sa maison, apprécier les bons plats en étant raisonnable. Ne pas gaspiller.

Quels sont les rêves que vous avez réalisés et ceux qui n'ont pu l'être ?

La vie que j'ai vécue avec mon mari était un rêve que j'aurais souhaité poursuivre encore des années. Depuis son départ et malgré la présence de mes enfants, sa présence me manque beaucoup.

Que pensez-vous de votre exceptionnelle longévité ?

Je ne pensais pas vivre cent ans. Sans le soutien de mon mari et de ma famille je n'aurais peut-être pas vécu aussi longtemps. Au cours de notre vie, nous n'avons jamais pris de traitement médicamenteux.

À l'âge de 85 ans, après une opération du genou, j'ai demandé au chirurgien, si je pouvais reprendre la danse, ce qui l'a beaucoup amusé. J'ai continué à danser.

La sauce au beurre blanc de Marguerite

Ingrédients

- 3 cuillerées de vinaigre
- 3 cuillerées d'eau
- 5 échalotes, sel, poivre
- 80 gr de beurre

Mettez à réduire dans le vinaigre et l'eau : 5 échalotes (cuisson 10 à 15 mn), Ecrasez et passez les échalotes ; Sur le coin du fourneau, ajoutez des morceaux de beurre gros comme une noix, un par un, en tournant constamment avec une cuillère de bois. Salez, poivrez, servez sur le poisson chaud. Servez immédiatement.

Pour 6 personnes

Le sandre au beurre blanc de Marguerite Vonnet

concocté par Brigitte

Préparation

Dans une poissonnière, faites bouillir pendant 15mn, 2 litres et demi d'eau et le Sancerre avec les carottes épluchées et coupées en rondelles, l'oignon épluché et émincé, le bouquet garni, le sel et le poivre en grains.

Laissez le court-bouillon refroidir.

Rincez le sandre et placez le dans la poissonnière, couvrez et faites cuire pendant 30mn, 15mn avant la fin de la cuisson, préparez le beurre blanc et coupez le beurre en petits morceaux.

Epluchez les échalotes, retirez la peau dure et hachez finement les cœurs.

Placez ces derniers dans une casserole, versez le vin et le vinaigre.

Faites bouillir doucement jusqu'à ce qu'il ne reste que l'équivalent de 3c à soupe de liquide environ.

Placez la casserole dans une autre plus grande, remplie à moitié d'eau à peine frémissante.

En fouettant à l'aide d'un fouet à main ou électrique, incorporez le beurre par petits morceaux à la fois.

Quand tout le beurre est incorporé, salez et poivrez.

Ajoutez les baies roses et la ciboulette émincée.

Servez en même temps, le sandre et sa garniture accompagnée du beurre blanc mousseux.



Ingrédients court-bouillon

- 75 cl de Sancerre
- 2 carottes
- 1 oignon
- 1 bouquet garni
- 2 c à soupe de gros sel
- 2 c à café de grains de poivre noir

Ingrédients beurre blanc

- 250 g de beurre
- 100 g d'échalote
- 10 cl de Sancerre
- 10 cl de vinaigre de vin blanc
- 1/2 bouquet de ciboulette
- 1/4 de cuillère à café de baies roses, ail, poivre blanc

Le sandre est un poisson d'eau douce à la chair blanche et délicate qu'il sera judicieux de faire cuire dans un court-bouillon aromatique et accompagné d'un beurre blanc, servi avec du riz ou des pommes de terre.

Devoir de mémoire

À la demande du Docteur MECHEIN, les membres du Conseil Municipal et la population présents lors de la cérémonie du 11 Novembre au cimetière ont pu découvrir une plaque commémorative sur la tombe d'un de leurs poilus.

En effet, Monsieur MECHEIN, petit-fils de Monsieur Raymond FOURRÉ accompagné de l'ensemble de sa famille, a souhaité rendre hommage à son grand-père tombé sur le Chemin des Dames, le 25 juillet 1917.

Monsieur Raymond FOURRÉ, originaire de Faveroles-sur-Cher, résidait au lieu-dit « Le Cheveau », chez ses beaux-parents qui étaient vigneron.

Incorporé le 3 août 1914, en tant que réserviste, il rejoint Blois pour être incorporé dans le 3^e régiment d'infanterie.

Il était âgé de 30 ans, était marié depuis 7 ans et avait un garçon âgé de 6 ans et une fille âgée de 5 ans.

Monsieur Raymond FOURRÉ est mort de ses blessures le 25 juillet 1917 sur le « Chemin des Dames » dans l'Aisne après avoir été évacué dans le village de Brenelle où se trouvait l'ambulance. Son corps a été rapatrié à Blois puis quelques années plus tard dans le cimetière de Faveroles-sur-Cher.



Raymond Fourré et sa mule



Lors d'échanges avec le Docteur MECHEIN, il m'a fait part du seul souvenir que sa maman avait de son père et qui l'avait marqué. Durant la guerre, lors d'un retour en permission du Sud de la France, après une convalescence consécutive à une première blessure, celui-ci avait rapporté un panier rempli de mimosas qui avait fait sensation au « Cheveau ».

Merci au Docteur MECHEIN et sa famille, de faire vivre ce devoir de mémoire.



Le Cheveau

**QUINCAILLERIE
OUTILLAGE - GAZ**

CUVIER - JAVELIER

cuvier@cuvierjavelier.fr
41 400 MONTRICHARD - Tél. 02 54 32 00 77

Dépôt : Zone industrielle
Produits Métallurgiques - Air liquide

Le Journal Gourmand

Boulangerie Pâtisserie Artisanale

*1 Bis Route de Saint Aignan
41400 Faveroles sur Cher
Tel : 02 54 93 09 06*

INSTITUT de BEAUTÉ

Ô & Beauté
Hommes et femmes

SOINS CORPS • SOINS VISAGE • EPILATIONS • MANUCURE
BALNÉO DES PIEDS • AMINCISSEMENT • DRAINAGE
SAUNA • HAMMAM • BAIGNOIRES BALNÉO

02 54 71 99 69
383 Rue du Général de GAULLE
41400 SAINT GEORGES SUR CHER
f Ô et Beauté

AEB
LOCATION-VENTE
Le bon outil au bon moment

LOCATION • VENTE
MATÉRIEL BTP - INDUSTRIE - PARTICULIERS

**MAGASIN
OUTILLAGE
VENTE DE
MATÉRIEL
NEUF & OCCASION**

**LES
OUTILS DU
PROFESSIONNEL
AU SERVICE DU
PARTICULIER !**

**Pro ou particulier,
pour tout louer
pensez AEB**

aeb-branger.fr
contact@aeb-branger.fr
MONTHOU-SUR-CHER • BLOIS • ROMORANTIN • VENDÔME

0 820 200 232 Service 0,09 € / min
* prix appel

CITROEN FAVEROLLES SUR CHER 02 54 32 63 00



Vente neufs/occasions / Réparation toutes marques
35 Route de Saint Aignan 41400 Faveroles sur Cher

market
FAVEROLLES-SUR-CHER

3 Rond Point MONTPARNASSE
41400
FAVEROLLES-SUR-CHER
TEL : 02.54.32.02.05

Ouvert du Lundi au Samedi
de 8h30 à 19h30
& le Dimanche de 9h à 12h30

LE PLEIN DE FRAICHEUR
ET D'ECONOMIES...

CHAQUE JOURS UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE....

Lemoine Décoration
VOTRE TAPISSIER DÉCORATEUR

-20%*
Sur tout achat
d'un ensemble
de literie

GRANDE EXPO DE LITERIES
9 CONFORTS DIFFÉRENTS À ESSAYER

Réfection Sièges,
Tentures murales,
Rideaux, Tapis d'escalier
Dessus de lit, Linge de maison

20, rue Nationale - 41400 MONTRICHARD
02 54 32 00 97 - philippe.lemoine0036@orange.fr
www.lemoinedecoration.net

MIZARA, l'association

En 2022, l'association Mizara, dans le cadre de ses activités d'aide aux familles malgaches défavorisées, a poursuivi son soutien aux structures éducatives, alimentaires et médicales dans les secteurs de Fort Dauphin, Tananarive et Fianarantsoa.

L'assemblée générale de 2022 a permis de reprendre contact avec ses adhérents. Suite au renouvellement du conseil d'administration, le nouveau bureau a désigné Claude Simier à la présidence, Jacques Dumortier à la vice présidence et Monique Lebouc en tant que trésorière.

À cette occasion, furent rappelées les actions déjà engagées ainsi que les suivantes :

- fourniture de nourriture aux populations et de matériaux pour la reconstruction des écoles, suite aux cyclones dévastateurs du début 2021,
- équipement de motopompe des rizières en péril et fourniture d'une tonne de riz par trimestre à la cantine de l'école de Marillac (1200 élèves), en raison de la sécheresse du grand sud.

Par ailleurs, nous confions le suivi de différentes actions aux équipes locales de bénévoles en voie d'unification et de structuration dans le cadre d'une structure commune Mizara Mada.

Celles-ci concernent la scolarisation, la cantine, les jardins potagers.

Dans le cadre de notre partenariat avec la mairie de Fort Dauphin des missions spécifiques à haute intensité de main d'oeuvre "Himo" et la participation à de petits élevages collectifs sont menées.



Sur place également, nous développons des partenariats avec des associations locales telles que l'ANDAO (naissance et développement agricole) et l'ADES (énergie solaire reforestation).

En France, sont réalisées des layettes par deux groupes de tricoteuses de Malves en minervois (11) et de Montrichard (41).

Parallèlement, est effectuée une collecte de lunettes et de produits parapharmaceutiques.

Courant juillet, le Père Gaston Faratsely, responsable des communautés lazaristes (St Vincent de Paul) de Madagascar, nous a rendu visite. A cette occasion, a été rappelé le partenariat éducatif entrepris il y a 10 ans, soutenu par un groupe d'adhérents sous la direction de Mme Launay. Lors de cette rencontre, une chasuble, brodée par Mme Dufeu, adhérente Mizara et destinée à un séminariste parrainé, fut remise au Père Gaston. Celui-ci, soucieux du développement agricole de ses paroisses entend développer une formation destinée aux futurs responsables.

En novembre, un groupe d'adhérents se rend à Madagascar pour valider les projets en cours, accompagner les bénévoles et les correspondants, établir un partenariat suivi avec Mizara Madagascar et profiter d'une visite à l'école d'agriculture de Port Bergé où un centre producteur de semences est envisagé.



FAVEROLLES-SUR-CHER

TAXIS GODARD

ADS Mareuil - Pouillé

06 32 99 79 56

**05, route du Chevreau
41400 Faverolles-sur-cher**



Doudoum'Ba

L'association Doudoum'Ba propose des cours de danse afro traditionnels, tous niveaux, accompagnés par Coco, danseuse chorégraphe, Pap's Percussionniste et ses musicien(ne)s depuis 2017.

Une heure et demie de cours tous les mardis à 19h à la salle des Fêtes de SAINT GEORGES/CHER sur des rythmes Afro qui vous transpercent, vous déconnectent dans une ambiance dynamique remplie d'énergie et de bienveillance.

Un vrai moment de partage, de convivialité et un lâcher prise garanti.

Tout au long de l'année, Doudoum'Ba propose des stages, des prestations pour accompagner vos mariages, vos anniversaires, manifestations de village, d'entreprises...

**Vous pouvez contacter la Présidente Stéphanie Picault
au 06 08 28 69 64 ou par mail doudoum.ba@orange.fr**

FB : [doudoum.ba origines](https://www.facebook.com/doudoum.ba.origines)

Quand phosphore rencontre nitrate

Il était une fois le paramètre phosphore.

De nos toilettes, il sort
Pour partir loin de son origine
Développer les cyanotoxines.

Dans la rivière le Cher
Il rencontre son pote nitrate
Nitrate et phosphore, ça assure en chair
Et surtout en eau secours.

La colocation est douloureuse.
Quelques degrés de plus et l'eau devient sulfureuse,
Phénomène d'eutrophisation,
Et bloom ou fleurs d'eau entrent en action.

Les cyanobactéries explosent.
Les pierres se métamorphosent,
Se teintent du noir au vert,
Tous à couvert, ventre à terre.



Sainte Aïse de toxines
Bannie soit la cyanotoxine
Après ingestion, que t'arrive-t-il humain ?
Nausées, fièvre, douleurs, vite un médecin.
Et le chien dans la rivière,
Dès les tremblements, sans délai le vétérinaire.
Surtout pas de baignade,
Ou toutou restera en rade.

Statistiquement, eau de qualité bonne ou moyenne,
ça fait excellent.
Ne pas oublier le slogan : **BAIGNADE SOYEZ VIGILANT**.

Le SIAEP

Le Syndicat assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard Val de Cher, Chissay en Touraine, Angé, Pouillé, Mareuil s/c, Faverolles s/c, St Julien de Chédon, St Georges s/c et une partie de la commune de Monthou sur Cher « Route des Vaublins, pour une population totale de 13 000 habitants et 7 600 abonnés.

1, rue des Fauvettes
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER
02 54 32 07 83
accueil@siaepvaldecher.fr

BUREAU

Président : M. VALADE Jean-Michel
1^{er} Vice-Président : M. DUPONT Daniel
2^e Vice-Président : M. THIELIN Yannick

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2022

- Changement des compteurs d'eau potable vétustes
- Agrandissement des locaux du syndicat
- Création de branchements neufs
- Pose de compteurs avec module radio sur l'ensemble des communes
- Travaux d'interconnexion de sécurisation du réseau AEP (Chissay/St Georges/Faverolles/Montrichard)
- Démantèlement de la station de traitement de Chissay en Touraine, arrêt des forages et comblement de ces derniers
- Acquisition de matériels pour recherches de fuites
- Mise à jour du SIG (Système Informatique Géographique)
- Pose d'une canalisation à Chissay en Touraine
- Réfection d'enrobés sur les diverses communes du syndicat

PRÉVISIONS 2023

- ➔ Suppression de branchements en plomb
- ➔ Pose de compteurs avec module radio
- ➔ Renouvellement des réseaux fuyards (rue du Commerce à Angé et route de Blois à Montrichard)
- ➔ Réhabilitation des ouvrages de stockage de Pouillé « La Tesnière » et St Georges « Les Hauts Lieux »



INFORMATIONS

Pensez à protéger votre compteur avec du polystyrène en période hivernale

- ➔ Le remplacement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné.
- ➔ N'oubliez pas de vérifier de temps en temps votre consommation d'eau en contrôlant votre compteur.

Il est rappelé aux abonnés que toutes facilités doivent être accordées aux agents du service des eaux pour la relève du compteur ainsi que pour son remplacement.

En cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur

Il est rappelé que les fuites après compteur sont à la charge de l'abonné. Toutefois, les modalités de plafonnement de la facture, appelées « l'écrêtement », ont été mises en place par le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur. Renseignez-vous auprès du secrétariat pour connaître les modalités d'application et la marche à suivre.

Ne sont pas prises en compte les fuites sur les appareils ménagers et les équipements sanitaires ou de chauffage ainsi que sur les robinets extérieurs, arrosages automatiques...

MODALITÉS DE FACTURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2020,

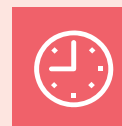
- L'eau et l'assainissement sont regroupés sur la même facture.
- Établissement de deux factures par an (1 estimative + 1 solde).

Depuis le 1^{er} janvier 2021, plusieurs moyens de paiement sont proposés, à savoir :

- Prélèvement mensuel
- Paiement en ligne
- Paiement de proximité (chez les buralistes)
- Prélèvement automatique annuel
- Chèque (à envoyer au SGC de Romorantin)

Pour tous les problèmes liés aux règlements, merci de contacter directement le SGC de Romorantin.

Le SIAEP VAL DE CHER n'est pas habilité à recevoir les chèques.



Horaires

Le secrétariat est assuré par M^{mes} GODEAU Barbara et HAUDEBERT Jacqueline du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 (fermé le mercredi).

Les services techniques sont assurés par M. JOUANNEAU Jean-François FOUILLET Damien JOSEPH Denis PINON Pierre CHERTEMPS Xavier VIEULLE Steven et DONZET Loïc, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

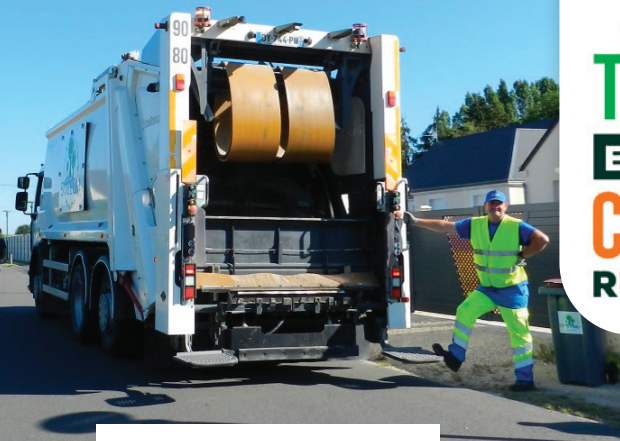
Un service d'astreinte est assuré en dehors de ces horaires d'ouverture, il suffit de composer le n° d'urgence.

- Pour les problèmes administratifs (factures, réclamations...) et les fuites peu importantes, manques de pression... Merci d'appeler les jours d'ouverture du secrétariat.

N° d'urgence

02 54 32 07 83

24h24 - 7 j/7



Le SMIEEOM

SMIEEOM Val de Cher
 Votre syndicat d'enlèvement
 et d'élimination des ordures ménagères

Pour toute information sur nos services,
 appelez le 02 54 75 76 66

- mise à disposition de sacs de pré-tri,
 Petit Guide de tri, stop-pub...,
- aide à l'achat de composteurs,
- réception de l'Eco du Tri dans votre
 boîte aux lettres,

abonnement à la newsletter :
www.smieeom.fr

SMIEEOM Val de Cher
 Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement
 et d'Élimination des Ordures Ménagères
 22, rue de Gâtines - 41110 SEIGY
smieeom.val2c@orange.fr
www.smieeom.fr
 @smieeom



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées chaque semaine. Le bac gris de collecte ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- La poubelle doit être sortie la veille du jour de la collecte.
- En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

CHANGEMENT DE BACS

Appelez le 0 800 350 103

- Emménagement ou déménagement.
- Changement de volume, selon la taille de la famille.
- Réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information, merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.

DÉCHÈTERIES

Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne |
 Montrichard Val de Cher | Noyers

Horaires d'ouverture

	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Mardi	fermées	9h30-12h 14h-18h
Mercredi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Jeudi	10h-12h fermées	9h30-12h fermées
Vendredi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Samedi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

FONCTIONNEMENT

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent d'accueil si vous ne l'avez pas encore. Le dépôt en déchèterie est gratuit pour les particuliers habitant notre territoire, à raison de 1m³ par jour et par benne de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts. Il est payant pour les professionnels.





AIDE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. Les autres déchets, selon leur nature, doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie.

Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 40 € à l'achat de votre composteur. Demandez-la : info@smieeom.fr - 02 54 75 76 66

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES

APPELEZ LE 02 54 75 76 66

- Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Guide de compostage, stop-pub...
- Aide à l'achat de composteurs
- Réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres
- Abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr

Les déchets recyclables !

Déposés dans les colonnes de tri des Eco Points, ils sont ensuite, pour la plupart, recyclés ou traités dans des installations spécifiques. Trier ses déchets demande de la rigueur et de l'organisation à la maison, au travail et même en vacances !

En cas de doute ou pour trouver un Eco Point
www.smieeom.fr ou 02 54 75 76 66



Retour en images 2022

Janvier

Spectacle pour les scolaires à Contres, Noyers et Selles-sur-Cher



Mars et avril

Ciné débat à Contres, Montrichard, St-Aignan et Selles-sur-Cher



Avril et octobre

Repair Café à Noyers et Fresnes



Juin

Animation et exposition Recycl'art à Thenay



Septembre

Lancement des travaux de la nouvelle déchèterie de Contres

Le SIAAM

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) regroupe 11 communes et est administré par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des collectivités concernées parmi leurs membres, soit 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune.

Depuis sa création il a pour compétence le transport et le traitement des effluents. Le S.I.A.A.M a modifié ses statuts en y ajoutant le contrôle des eaux parasites, ainsi que le contrôle des nouveaux branchements au réseau d'assainissement collectif qui pourront être effectués par un agent technique du Syndicat, habilité.

Le SIAAM gère également l'entretien des postes de refoulement existants sur les communes membres, ainsi que la station d'épuration qui a été mise en service au mois de novembre 2007.

Egalement, le SIAAM gère l'entretien de la station d'épuration de THÉSÉE ainsi que les 3 postes de refoulement depuis le 1^{er} avril 2019.

En 2021, la station d'épuration du SIAAM (22 500 E/H) a traité 1 749 m³ d'effluents journaliers qui ont produit 189 tonnes de boues, équivalent à 9 400 E/H (équivalent habitants).

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les communes de Chissay en Touraine, Faverolles/Cher, Monthou/Cher, Montrichard Val de Cher, Pontlevoy, St Julien de Chédon ont transféré leur compétence de l'entretien et de la gestion de leur réseau d'assainissement collectif, au SIAAM. Les communes d'Angé, de Mareuil/Cher, Pouillé, St Georges/Cher et Vallières les Grandes l'ont également transmise dès le 1^{er} janvier 2020.

INFOS ET BILAN 2022

Raccordement au réseau d'assainissement collectif

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement sans l'autorisation préalable du SIAAM signée par le président du syndicat et le maire de la commune concernée.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, avec l'application de la P.A.C (participation pour l'assainissement collectif), le SIAAM assure la mise en place de la boîte de branchement qui sera à la charge de l'abonné. Conformément à l'article L 1331-1 du Code de Santé Publique, le raccordement des habitations à un nouveau réseau d'assainissement collectif doit intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'installation dudit réseau sous la voie communale. Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM pourra faire vérifier par un agent du Syndicat, que les installations privées et les branchements remplissent les conditions requises avant tout raccordement au réseau public. Dans le cadre d'une vente immobilière ou d'un fonds de commerce, le tarif du contrôle a été fixé à 190 € net et si la contre-visite est nécessaire, celle-ci sera facturée 95 € net.



RÉALISATIONS

Extension du réseau d'assainissement collectif

- ANGÉ - « Les Pernas »
- MAREUIL/CHER - « La Chotinière »
- MONTRICHARD Val de Cher - « Rue des Monts Garnis »
- PONTLEVOY - Lotissement « Chevrière » & Maison Médicale
- VALLIERES les GRANDES - « Les Perruches »

EN COURS DE RÉALISATION

Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif

- St GEORGES/CHER « Rues du Général de Gaulle & Marcel Bisault »

Schéma directeur

Depuis le 1^{er} semestre 2020 et pour une durée de 3 ans, notre syndicat élabore un schéma directeur sur l'ensemble du réseau d'assainissement collectif afin de vérifier l'état de nos canalisations et prévoir des travaux de réhabilitation.

Des contrôles des raccordements des logements seront également réalisés chez les abonnés du périmètre du SIAAM.



PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2022

Travaux d'extension de notre réseau d'assainissement collectif sur les communes suivantes :

- MONTRICHARD Val de Cher : « Les Bêlîtres & Les Demeures de la Tour »

Matériel d'exploitation de la station d'épuration du SIAAM sise Chissay en Touraine :

- Remplacement de la presse à bandes

Périmètre du SIAAM :

- Elaboration d'un zonage d'assainissement collectif

MATIÈRES DE VIDANGE

En 2021, 664 m³ de matières de vidange ont été dépotés par des entreprises spécialisées à la station d'épuration du SIAAM.

TARIFS - SIAAM

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2022 applicables à toutes les factures établies à compter du 1^{er} janvier 2022, sur le périmètre du SIAAM hormis pour les abonnés de la commune de Vallières les Grandes, quelque soit la période de consommation :

- 45,00 € Net = abonnement annuel
- 1,95 € / m³ Net = redevance assainissement collectif
- 0,16€ / m³ Net = redevance modernisation réseau de collecte (reversée intégralement à Agence de l'Eau Loire-Bretagne)
- Forfait de 30 m³/personne/an/utilisateurs de puits et de forage

TARIFS - VALLIÈRES LES GRANDES

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2021 applicables à toutes les factures établies à compter du 1^{er} janvier 2021, quelque soit la période de consommation :

- 45,00 € Net = abonnement annuel
- 1,70 € / m³ Net = redevance assainissement collectif
- 0,16€ / m³ Net = redevance modernisation réseau de collecte (reversée intégralement à Agence de l'Eau Loire-Bretagne)
- Forfait de 30 m³/personne/an/utilisateurs de puits et de forage

BUREAU

Président · M. GUESNARD Christian

1^{er} Adjoint au maire de Pontlevoy

1^{er} Vice-présidente · M^{me} GOINEAU Annick
Maire de Mareuil/Cher

2^e Vice-président · M. VERRIER Julien

3^e Adjoint au maire de Chissay en Touraine

S.I.A.A.M.

1, Rue des Fauvettes

41400 MONTRICHARD Val de Cher

02 54 32 61 58

siaam@wanadoo.fr

Contact

CONTROLES DE CONFORMITÉ DES BATIMENTS PRIVES, PUBLICS & DE FONDS DE COMMERCE

Du Lundi 8h au Vendredi 12h :

Contactez le 02 54 32 72 23

ou siaam.administration@orange.fr

- Contrôle initial = 190,00 € Net
- Contre-Visite = 95,00 € Net

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Du lundi 8h au vendredi 12h

Contactez le 02 54 32 61 58

ou le 06 42 10 54 65

- Tarif Horaire = 100,00 € Net
- Nettoyage de Siphon = 40,00 € Net
- Débouchage Canalisation = 2,00 € Net/Mètre
- Passage Inspection Caméra + Rapport = 4,00 € Net/Mètre

Du vendredi 12h au lundi 8h & les jours fériés

Contactez le 02 47 57 06 11

Ets ORIAD Centre Ouest ASSAINISSEMENT

37/41 - 37400 AMBOISE

LE PERSONNEL

Responsable des services techniques

M. Franck VERNON

Interventions Techniques et contrôles

Jours Ouvrables : 06 42 10 54 65

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Le vendredi : 8h-12h

Secrétariat

02 54 32 61 58 - siaam@wanadoo.fr

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h

et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h



LE CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre-Val de Loire depuis octobre 2017. 11,713 millions d'euros ont été alloués par la Région jusqu'au 10 Octobre 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de communes, ainsi que les porteurs de projets privés. A un an de l'échéance finale, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau : **72% des crédits sont consommés.**

Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Controis, à la création d'une cuisine centrale pour l'ADAPEI à Contres, la poursuite des projets d'aménagements d'espaces publics (Billy, perméabilisation de la cours d'école de Saint-Aignan, l'aménagement cyclotouristique du bassin du Canal à Selles sur Cher, Mennetou-sur-Cher...), la rénovation de l'éclairage public des communes (Mur de Sologne, Loreux, Gièvres, Châtres sur Cher, Noyers sur Cher...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (Maison de Santé pluridisciplinaires à Selles sur Cher, acquisition de matériel de projection pour le cinéma Ciné- Sologne de Romorantin...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.

300 000€ de crédits encore disponibles pour soutenir de nouveaux projets innovants, comme par exemple la création du Musée du Blues. Les derniers crédits encore disponibles permettront

de soutenir la réalisation de la véloroute « Coeur de France à vélo » (démarrage des travaux annoncés fin 2022).

De la rénovation du Donjon de Montrichard à la rénovation thermique des logements sociaux du quartier Favignolles de Romorantin Lanthenay, en passant par les travaux d'isolation de l'ancienne poste de Sassay ou la salle des fêtes de Gièvres, la transition énergétique recueille près de 700 000€ de crédits Région.

Enfin, le soutien au projet de diversification agricole et le développement de circuits de vente directe a mobilisé 125 000€ de crédits en 2022. C'est par exemple l'accompagnement à l'installation d'une nouvelle fromagerie AOC Selles sur cher à Pruniers en Sologne, l'aide pour la création d'une exploitation de production de semence florale à Lassay sur Croisne ou encore l'aide pour l'achat d'une remorque frigorifique pour un élevage de volailles en vente directe à Couddes.

2022 a vu la réalisation du diagnostic alimentaire de territoire, socle de l'élaboration du projet alimentaire de Territoire (PAT). Les enjeux et un programme d'actions vont progressivement être déclinés, associant tous les acteurs impliqués (agriculteurs, consommateurs, restauration collective, élus...)

→ **Contact Pays : Julien BEAUDON**
directionpvcr@gmail.com

LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le « Conseiller en Énergie Partagé » accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, réhabilitation) que sur l'exploitation des bâtiments.

Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois porte un Contrat d'Objectif Territorial de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Objectifs : favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire :

Quoi ? - Des subventions jusque 45% des projets de production de chaleur éligibles :

- Bois énergie
- Solaire thermique
- Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à l'exclusion des particuliers

Enjeux : Engagement de 10 projets d'ici mars 2025

→ **Contact Pays : Emmanuel CHARONNET**
cep2pvcr@gmail.com // 07 70 20 44 51

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Ce label reconnaît, d'une part, la qualité du patrimoine présent sur un territoire, ainsi que les efforts des collectivités pour le préserver et le valoriser ; il les encourage, d'autre part, à amplifier cet effort grâce au recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et de guides-conférenciers.

Scolaires : 292 élèves ont participé aux actions pédagogiques proposées par le Pays d'art et d'histoire au cours de l'année scolaire 2021- 2022 ; ce chiffre est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente, qui avait été marquée par la pandémie.

Grand public : Au début du mois d'octobre, la fréquentation des animations programmées, lors de la saison individuelle et pour les groupes, atteignait 271 personnes. La saison n'était toutefois pas achevée et il est possible que le chiffre final de fréquentation atteigne le niveau de participation de l'année 2021.

Focus : Le samedi 17 septembre, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, le Pays d'art et d'histoire a organisé en partenariat avec la mairie de Billy, l'architecte des Monuments Historiques et des restaurateurs de l'atelier de Brice Moulinier, une visite du chantier de restauration en cours dans la nef de l'église. La restauration extérieure est achevée mais les travaux se poursuivent à l'intérieur du bâtiment ; le dégagement des enduits a permis de mettre au jour des peintures murales jusque là inconnues allant de la fin du XII^e au XV^e siècle. La visite, limitée à 25 personnes pour raison de sécurité, était complète. Les participants ont pu écouter les protagonistes engagés dans la restauration du lieu présenter l'histoire de l'église, son architecture, son décor et les travaux de restauration entrepris.

→ **Contact Pays : Valérie CHAPEAU**
Pah.vcr@gmail.com // 06 76 50 23 57

Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

1 Quai Soubeyran - 41130 SELLES-SUR-CHER - 02 54 97 78 60

pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr - www.valdecherromorantinais.fr

LEADER, UN PROGRAMME EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le programme LEADER 2014-2022* s'articule autour de la stratégie « **Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire** » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des objectifs culturels ou touristiques innovants.

LEADER a permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'histoire, l'installation de la Grange aux savoir-faire dans l'ancienne Prévôté à Vallières-les-Grandes, des sentiers d'interprétation (comme à Bourré), des festivals comme le festival Meusnes in Jazz, ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.

LEADER permet également de soutenir des projets en coopération avec d'autres territoires, comme c'est le cas pour les aménagements réalisés sur le Cher par le NEC (nouvel Espace du Cher) pour faciliter l'itinérance fluviale, projet qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération avec le GAL* voisin du Pays Loire Touraine.

L'enveloppe FEADER totale du GAL pour la période 2014-2022 est de 1 261 000 €. Le taux d'engagement de cette enveloppe est actuellement de 87 %. Sur les 13 % restants, la majorité des crédits sont réservés pour des projets en cours de montage mais il reste environ 30 000€ pour des projets encore non identifiés. Des projets pourront être déposés jusqu'au

31 décembre 2022, avant de basculer sur le prochain programme 2023-2027, pour lequel le Pays a déposé sa candidature le 30 septembre dernier après plusieurs ateliers de concertation des acteurs locaux en début d'été.

Si le Pays est bien retenu pour porter ce prochain programme Leader, la stratégie et les thématiques soutenues seront complètement différentes de la programmation actuelle. En effet, le Conseil Régional a fixé un cadre d'intervention axé sur les services de proximité, la reterritorialisation de l'économie et l'adaptation du territoire face au dérèglement climatique.

Les porteurs de projets peuvent contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements quant aux possibilités de leur financement.

→ **Contact Pays : Camille GILLET**
pvc41@gmail.com // 06 08 32 96 73

** Initialement 2014-2020, suite aux retards de consommation des crédits au niveau national, L'UE a accepté une prolongation du programme pour la France.*

** Un GAL est un Groupe d'Action Locale : il s'agit de l'ensemble des acteurs qui mettent en place le programme LEADER sur un territoire.*

Les actus de la Communauté de communes Val de Cher Controis

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pôle agroalimentaire Food Val de Loire

Le village by CA Food Val de Loire situé à Contres - Le Controis en Sologne - poursuit son agrandissement. L'objectif est de doubler la surface d'ici l'automne 2023 pour accueillir toujours plus de start-up innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire.

ZA le Clos de l'Azuré

La Communauté de communes construit un bâtiment de 830 m² carrés sur la zone d'activités du Clos de l'Azuré à Saint-Georges-sur-Cher. Une entreprise locale de maroquinerie louera le bâtiment pour accroître son activité avec une vingtaine d'emplois créés à la clé.

ZA de Lassay-sur-Croisne

Un bâtiment a été construit par la Communauté de communes sur la zone d'activités de Lassay-sur-Croisne. Loué depuis fin août 2022, le locataire a réalisé les derniers travaux intérieurs pour y installer son activité de pompes funèbres.

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Centre aquatique de Faverolles-sur-Cher

Le centre aquatique de Faverolles sur Cher a fêté ses 15 ans en 2022. Malgré les hausses du coût de l'énergie très importantes pour ce type de structure, les tarifs restent inchangés tout comme au second centre aquatique communautaire à Contres - Le Controis-en-Sologne.

Enquête vélo : tentez de gagner un vélo électrique !

La ruralité du territoire du Val de Cher

Controis entraîne une certaine dépendance de la population à la voiture individuelle. Indéniablement, cela a des conséquences sur le climat, entre consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi, la mobilité est un axe structurant de divers projets de la Communauté de communes. Qu'elle concerne les axes touristiques mais aussi les trajets du quotidien.

Ainsi, la Communauté de communes vous invite à répondre à une enquête de mobilité pour comprendre les pratiques à vélo sur le territoire. L'objectif est notamment d'identifier vos besoins pour pouvoir développer les infrastructures nécessaires à l'usage du vélo pour les trajets du quotidien. Tout cela en prenant en compte les intérêts, le confort et la sécurité de tous les usagers. En échange du temps que vous nous accorderez, vous participerez à un tirage au sort pour tenter de remporter un vélo à assistance électrique ! Conçu à Tours et fabriqué à Contres, le Starway Urban Blanc argent vous permettra de profiter d'un vélo local pour une mobilité durable ! Enquête et jeu-concours ouverts du 1er décembre 2022 au 31 janvier 2023.

Seuls les habitants de plus de 18 ans des 33 communes du Val de Cher Controis peuvent participer.

Rendez-vous sur www.val2c.fr pour participer

Inauguration de la gendarmerie de Selles

La gendarmerie de Selles-sur-Cher bâtie par la Communauté de communes a été inaugurée le vendredi 11 février 2022. Le projet d'une enveloppe globale de 3 millions d'euros a permis de créer une nouvelle caserne de 420 m² et 11 logements allant du T3 au T5. Ce nouvel équipement permet d'accueillir le public dans de bonnes conditions et



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

de faciliter le quotidien des gendarmes en leur offrant un cadre professionnel de qualité.

ENVIRONNEMENT

Etude de thermographie aérienne

Une étude de thermographie aérienne a été réalisée du 5 au 12 février 2022. Un avion bimoteur équipé de capteurs infrarouges a survolé les 33 communes du territoire afin de détecter les déperditions de chaleur en toiture des bâtiments. Les résultats de cette étude sont accessibles gratuitement en ligne. Rendez-vous sur www.val2c.fr pour découvrir la fiche thermique de votre logement.

Programme « J'améliore mon logement »

Le dispositif « **J'améliore mon logement** » lancé en octobre 2019 par la Communauté de communes Val de Cher Controis a soufflé ses 3 premières bougies, avec un bilan qui reflète bien les besoins des habitants désireux d'améliorer leurs conditions de vie dans leur logement. Ce dispositif vise à accompagner les habitants pour améliorer et financer une partie de leurs travaux liés à :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (chauffage, isolation, menuiseries extérieures...)
- L'adaptation des logements au handicap et au vieillissement de leurs occupants (aménagement intérieurs et accessibilité extérieure aux logements)
- La réhabilitation de logements vacants ou de logements indignes (travaux de réhabilitation globale).

En 3 ans, ce sont plus de 1 200 propriétaires qui ont pris contact avec l'opérateur SOLiHA

(Solidaires pour l'habitat) chargé de les conseiller et les accompagner dans leurs projets de travaux dès lors qu'ils sont éligibles aux aides du dispositif. L'accompagnement de SOLiHA est pris totalement en charge financièrement par la Communauté de communes.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

541 visites-conseils réalisées par SOLiHA pour concevoir les travaux les mieux adaptés aux besoins des occupants des logements.

318 logements ayant bénéficié d'aides financières directes aux travaux.

Plus de 6,2 millions d'euros de travaux générés

Plus de 3,6 millions d'euros d'aides financières (Anah, Communauté de communes, caisses de retraite, conseil départemental, ...)

138 chantiers de travaux déjà terminés (dossiers soldés).

Ce dispositif reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2024 et permet d'accompagner tous les habitants ayant encore des projets de travaux à venir dans leur logement.

→ Renseignements

SoliHA • 26 Avenue de Verdun, 41000 BLOIS

Bénédicte GAUFFRE • 02 54 79 77 44

b.gauffre@solihha.fr

Permanences bimensuelles sur RDV sur les communes de Le Controis-en-Sologne, Montrichard, Selles-sur-Cher et Saint-Aignan.

SANTÉ

Projet de maison de santé à Selles-sur-Cher et Meusnes

Une maison de santé communautaire sera aménagée à Selles-sur-Cher, 4 place De Gaulle avec une annexe dans le village de Meusnes, 20 rue Louis Pasteur.

Convention santé et famille

Dans le cadre d'une convention santé et famille signée avec la CAF (Caisse d'Allocations

Familiales) et l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Communauté de communes et ses partenaires proposent notamment des actions de prévention : intervention auprès des enfants dans les accueils de loisirs ou ateliers pour le bien vieillir ou encore relais des initiatives associatives. L'accompagnement de jeunes stagiaires en médecine fait également partie de ce dispositif grâce à la bourse d'études en médecine attribuée par la Communauté de communes.

FRANCE SERVICES

Des travaux seront réalisés en 2023 dans un bâtiment à Selles-sur-Cher pour y accueillir les nouveaux locaux de France services.

CULTURE

Séances de cinéma en plein air

La saison des séances de cinéma en plein air s'est achevée en beauté le vendredi 2 septembre 2022. Initialement prévue dans la cour du château de Fougères-sur-Bièvre, la météo en aura décidé autrement. Le théâtre du Grand Orme nous a ouvert ses portes pour la soirée de clôture avec un AperOpera suivi de la projection du Barbier de Séville. Amateur ou public curieux de découvrir l'opéra, la soirée a enchanté le public. Une expérimentation validée, qui montre encore une fois que la culture pour tous est aussi possible en milieu rural.

Quelques chiffres clés des séances de plein air 2022 :

20 séances // 17 communes // 2 726 spectateurs

Festival itinérant

Les communes de Gy-en-Sologne, Vallières-les-Grandes, Châtillon-sur-Cher et Thenay ont accueilli en mai 2022 le festival itinérant proposé par les compagnies du Belouga et Poly'sons. Main dans la main, avec les élus, les bénévoles, et les associations locales, les 2 compagnies nous ont fait partager des moments exceptionnels. Du montage du chapiteau, en passant par les ateliers

d'initiations aux arts vivants, les ateliers bien-être, les démonstrations de danse, les jeux en famille, les spectacles amateurs et bien sûr professionnels, chacun a pu découvrir des sensations nouvelles et de nouveaux univers.

2357 personnes auront donc franchi le seuil de ce chapiteau. Plus de 440 enfants ont bénéficié des ateliers scolaires, 540 jeunes spectateurs ont assisté au spectacle jeune public (Méchante !) et pas moins de 500 spectateurs payant aux spectacles pros.

D'autres escales sont prévues en 2023 et le programme sera dévoilé prochainement.

Ecole de musique

L'école de musique communautaire située à Contres – Le Controis-en-Sologne – a ouvert deux nouvelles classes à la rentrée de septembre 2022. Les élèves peuvent désormais y apprendre la guitare et le piano. L'ouverture à d'autres instruments est envisagée pour l'année scolaire 2023-2024.

TOURISME

Une nouvelle stratégie touristique collective

Le vendredi 4 février 2022, au cinéma de Selles-sur-Cher la Communauté de communes Val de Cher Controis et de l'Office de Tourisme Sud Val de Loire, ont accueilli près de 40 prestataires touristiques, des élus de notre territoire, et le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour leur présenter la stratégie touristique communautaire. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Améliorer et faciliter l'expérience des visiteurs sur le territoire
- Diversifier et adapter l'offre sur le territoire
- Optimiser l'organisation touristique en faveur de la destination

Cette stratégie est l'aboutissement de plus d'un an de travail qui a associé l'ADT 41, le CRT Centre Val de Loire, et les prestataires touristiques. Elle implique tous les acteurs sur le territoire. Il s'agit maintenant de la déployer.



année scolaire 92-93

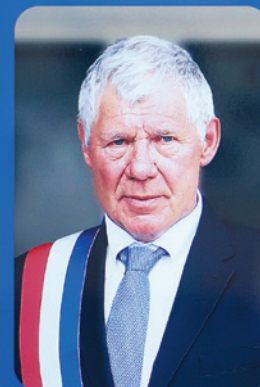


ANNÉE SCOLAIRE 92-93



2009/2010

CE1 / CE2



ÉCOLE
Bernard GIRAULT

Maire de Faveroles-sur-Cher
de 1995 à 2021

LE PETIT
FAVEROLLAIS

